



# Performance

**Grand Est**  
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE



**OBJECTIF EMPLOI**

**CONTRAT D'OBJECTIFS TERRITORIAL**



#GrandEst  
à vos côtés!

**Logiciels &  
Services Numériques**

# Le présent contrat est établi

## ENTRE

D'une part,

L'État représenté par le Préfet de la Région Grand Est,

La Région Grand Est représentée par le Président du Conseil régional, dûment habilité à l'effet de signer les présentes par délibération de la Commission permanente du Conseil régional du 15 décembre 2017.

Les Académies de Reims, Nancy-Metz et Strasbourg représentées par la Rectrice et Chancelière des Universités,

L'ONISEP Grand Est, représenté par la Déléguée régionale,

## ET

D'autre part,

Syntec Numérique, représenté par le Délégué régional Grand Est,

La Commission Paritaire Régionale Emploi – Formation de la branche Informatique, Ingénierie, Études et Conseils représentée par son Président et son Vice-président,

L'OPCA de la branche du Numérique, de l'Ingénierie, des Études et Conseils et des métiers de l'Événement (le FAFIEC), représenté par la Déléguée régionale Grand Est.



# AVANT-PROPOS

*Vu le code général des collectivités territoriales,*

*Vu la sixième partie du Code du travail relative à la formation tout au long de la vie,*

*Vu l'article L214-13 du code de l'éducation relatif au Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles,*

*Vu la loi n° 87-572 du 23 juillet 1987 relative à l'apprentissage, créant les contrats d'objectifs et l'accord national interprofessionnel du 3 juillet 1991 dans ses articles 10.1 et 10.5 définissant le rôle des branches professionnelles,*

*Vu la loi n° 92-675 du 17 juillet 1992 relative à l'apprentissage, à la formation professionnelle et le décret n° 93-51 du 14 janvier 1993 relatif au contenu des contrats d'objectifs,*

*Vu la loi quinquennale n°93-1313 du 20 décembre 1993 relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (Article 52),*

*Vu le décret n°93-51 du 14 janvier 1993 relatif aux contrats d'objectifs pluriannuels,*

*Vu la loi n° 2009 – 1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie,*

*Vu la loi n° 2014 – 288 du 5 mars 2014 relative à a formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale,*

*Vu la loi n°2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral,*

*Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,*

*Vu les Contrats de Plan État-Région 2015/2020 Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine,*

*Vu le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation adopté en assemblée plénière du Conseil régional le 28 avril 2017,*

*Vu la convention de partenariat entre Pôle Emploi et la Région Grand Est, signée le 7 juin 2017,*

*Vu la convention-cadre 2017-2019 Partenariale Région / AGEFIPH Grand Est, validée par la Commission Permanente le 12 décembre 2016 et signée le 14 mars 2017,*

*Vu le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles méthodologique, adopté le 6 décembre 2016 par le Conseil régional Grand Est,*

*Vu l'avis du Comité Régional pour l'Emploi, la Formation et l'Orientation Professionnelle concernant le CPRDFOP en sa séance plénière du 05/10/2017,*

*Vu l'avis du Bureau du Comité Régional pour l'Emploi, la Formation et l'Orientation Professionnelle concernant les COT émis le 12/12/2017,*

*Vu la décision de la Commission Permanente du Conseil régional n°17 CP-2331 du 15/12/2017.*

Considérant les compétences partagées des signataires et des partenaires en matière de formation, d'orientation professionnelles et d'emploi dans le domaine des logiciels et services numériques,

Considérant les enjeux majeurs de développement économique et territorial de ce secteur en pleine croissance et l'impact de son développement sur les autres secteurs de l'économie,

Considérant la volonté des signataires et des partenaires de contribuer à la recherche de complémentarité et de cohérence dans le développement des cartes des différentes voies de formation initiale et continue, en vue d'apporter des réponses équilibrées en termes de flux de formation par rapport à l'ensemble des publics,

Considérant l'objectif commun poursuivi par l'ensemble des signataires et des partenaires d'élever les niveaux de formation en région, d'améliorer l'insertion professionnelle des jeunes et des demandeurs d'emploi ainsi que le perfectionnement des actifs en emploi, dans la perspective de faciliter, maintenir et promouvoir l'emploi dans les logiciels et services numériques,

Considérant la volonté des signataires et des partenaires de favoriser l'information, la promotion, l'orientation et l'accès aux métiers des logiciels et services numériques auprès des différents publics,

Considérant la nécessité d'accompagner le développement des entreprises,

Il a été convenu ce qui suit.

# Sommaire

AVANT-PROPOS .....	3
PRÉAMBULE .....	6
1. Article 1 - Dispositions générales.....	7
1.1 Objet du contrat.....	7
1.2 Le périmètre du contrat.....	7
1.3 Méthodologie d'élaboration du Contrat d'Objectifs Territorial .....	9
2. Article 2 - Portrait du secteur : état des lieux et diagnostic .....	10
2.1 Contexte général.....	10
2.2 Le secteur d'activité : situation économique, état des lieux des métiers et des formations .....	12
2.2.1 Quelques éléments de conjoncture régionaux.....	13
2.2.2 Analyse dynamique du secteur : les enjeux et principaux facteurs d'influences du secteur .....	14
2.2.3 Les métiers et compétences du secteur et leur évolution.....	16
2.2.4 La relation emploi-formation .....	19
2.3 La stratégie à adopter .....	20
3. Article 3 - Priorités et actions sur la période 2018-2020 .....	21
3.1 Priorité 1 : Observer pour décider : diagnostics et prospective .....	21
3.1.1 Défi n°1.....	22
3.1.2 Défi n°2.....	24
3.2 Priorité 2 : La Promotion des métiers dans le secteur du numérique .....	26
3.2.1 Défi n°3.....	27
3.2.2 Défi n°4.....	30
3.2.3 Défi n°5.....	32
3.3 Priorité 3 : La formation professionnelle : un levier de compétitivité économique régionale et territoriale .....	34
3.3.1 Défi n°6.....	35
3.3.2 Défi n°7.....	37
3.3.3 Défi n°8.....	39
3.3.4 Défi n°9.....	41
3.3.5 Défi n°10.....	43
4. Article 4 - Mise en œuvre et suivi .....	44
4.1 Le comité de pilotage et de suivi .....	44
4.2 Plan d'actions annuel .....	44
4.3 Les groupes de travail techniques et thématiques .....	45
4.4 Durée et renouvellement du contrat.....	45
4.5 Modification du contrat .....	45
GLOSSAIRE.....	47
ANNEXES .....	48
Annexe 1 : Les procédures d'aménagement des cartes de formation par voie de formation .....	49
Annexe 2 : L'offre de formation initiale sous voie scolaire et en apprentissage .....	50
Annexe 3 : Le Plan d'actions 2018-2020 : définition des actions prioritaires pour les 3 années à venir .....	55

# PRÉAMBULE

Prévu par la loi du 5 Mars 2014, le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) définit la stratégie et les objectifs en matière d'orientation et de formation professionnelles toutes voies de formation confondues (formation initiale sous statut scolaire, apprentissage, formation continue). Il est décliné en leviers opérationnels avec les Contrats d'Objectifs Territoriaux.

L'État, la Région Grand Est, et la profession, représentée par Syntec Numérique et la Commission Paritaire Régionale Emploi – Formation de la branche, le FAFIEC, OPCA de branche, conviennent de collaborer en matière d'orientation et de formation tout au long de la vie.

Ils affirment par le présent contrat leur volonté de :

- promouvoir les métiers dans le secteur du numérique sur le territoire régional,
- de rationaliser l'utilisation de l'ensemble des dispositifs et moyens de formation existants,
- d'anticiper les besoins en compétences à venir,
- d'ajuster au mieux l'offre de formation aux possibilités de l'emploi,
- de concourir à l'effort global d'élévation du niveau de qualification de la population,
- de favoriser l'insertion professionnelle et l'égalité des chances.

# 1. Article 1 - Dispositions générales

## 1.1 Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de définir les modalités de collaboration et de concertation entre les signataires afin de permettre un développement harmonieux et cohérent des formations, en relation avec les besoins en matière d'emploi et de qualifications des métiers des logiciels et services numériques et de contribuer au développement de l'emploi qualifié en Grand Est.

Le présent contrat précise les orientations et définit un cadre d'actions cohérentes et partagées par les signataires ainsi que les modalités de leur coordination et de leur mise en œuvre effective dans des domaines prioritaires.

En termes de formation, le contrat traite de *l'ensemble des voies de formation* et/ou de certification relevant de la :

- Formation professionnelle initiale sous statut scolaire et par apprentissage ;
- Formation professionnelle continue des salariés et demandeurs d'emploi ;
- Validation des Acquis de l'Expérience.

## 1.2 Le périmètre du contrat<sup>1</sup>

D'un point de vue méthodologique, il est important de souligner que le périmètre de l'économie numérique n'a pas de définition unique et n'existe pas stricto sensu dans la nomenclature INSEE. Les activités qui pourraient correspondre à ce secteur sont identifiées dans la catégorie «Technologies de l'information et de la communication (TIC)».

C'est pourquoi il a été décidé d'appréhender le contrat d'objectifs par activités retenus avec les signataires du COT lors du premier comité de pilotage le 16 janvier 2017 :

- Programmation, édition, services
- Télécommunications
- Fabrication industrielle
- Commerce
- Réparation

**Le Contrat d'Objectifs des métiers des Logiciels et des Services Numériques** se concentrera sur les entreprises et leurs métiers qui développent le numérique (métiers de l'informatique) c'est-à-dire les éditeurs de logiciels, les entreprises de services numériques (conseil et services) et celles spécialisées en ingénierie et conseil en technologies.

---

<sup>1</sup> Source : «Analyses sectorielles sur les métiers du numérique», réalisées en mars 2017 par l'INSEE en partenariat avec l'OREF.

Les codes NAF retenus sont les suivants :

### Programmation, édition, services (cadrage de la Branche)

5821Z	Edition de jeux électroniques
5829A	Edition de logiciels système et de réseau
5829B	Edition de logiciels outils de dvpt et de langages
5829C	Edition de logiciel applicatif
6201Z	Programmation informatique
6202A	Conseil en systemes et logiciels informatiques
6202B	Tierce maintenance systemes et applications informatiq
6203Z	Gestion d'installations informatiques
6209Z	Autres activités informatiques
6311Z	Traitement données, hébergement et activités connexes
6312Z	Portail internet

### Télécommunications

6110Z	Télécommunications filaires
6120Z	Télécommunications sans fil
6130Z	Télécommunications par satellite
6190Z	Autres activités de télécommunications

### Fabrication industrielle

2611Z	Fab. de composants électroniques
2612Z	Fab. de cartes électroniques assemblées
2620Z	Fab. ordinateurs & équipements périphériques
2630Z	Fab. équipements de communication
2640Z	Fab. Produits électroniques grand public
2680Z	Fab. Supports magnétiques et optiques

### Commerce

4651Z	Commerce de gros ordis, eqpts périphériques, logiciels
4652Z	Commerce de gros composants, eqpts électro et télécom
4741Z	Commerce de détail ordis et logiciel en magasin spécialisé
4742Z	Commerce de détail matériel télécom en magasin spécialisé

### Réparation

9511Z	Réparation ordinateurs et eqpts périphériques
9512Z	Réparation eqpts de comunication
9521Z	Réparation pdts électroniques grand public

## Les principaux métiers [codes ROME]

### Code et métiers

- M1801- Administration SI
- M1802- Conseil et Maîtrise ouvrage SI
- M1803- Direction SI
- M1805- Études et Développement informatique
- M1806- Expertise et support technique SI
- M1810- Production exploitation SI
- I1401- Maintenance informatique et bureautique
- E1101- Animation de sites multimédias
- E1204- Conception de contenus multimédias
- E1205- Réalisation de contenus multimédias

## 1.3 Méthodologie d'élaboration du Contrat d'Objectifs Territorial

Les travaux relatifs à l'élaboration du COT des métiers des logiciels et services numériques ont débuté dès le 2<sup>d</sup> semestre 2016 et ont permis de valider collectivement la définition du périmètre du projet.

Plusieurs étapes clefs ont permis d'élaborer ce contrat :

- Juillet 2016 : identification du périmètre par l'OREF avec les signataires du contrat explication de la démarche par la Région aux partenaires
- Septembre à Octobre : travaux préparatoires entre la Région et le Syntec Numérique
- Décembre : organisation d'un premier groupe de travail technique avec les partenaires
- Janvier 2017 : installation de la première réunion du comité de pilotage du COT dédié au lancement des travaux : le périmètre ainsi que la méthodologie sont validés par les signataires et les partenaires qui sont invités à s'inscrire librement aux différents groupes de travail pour la rédaction des 3 priorités du COT.
- Mars : organisation des groupes de travail sur les 3 priorités du contrat et parution de l'étude de l'INSEE sur l'économie numérique dans le Grand Est
- Avril : consultation sectorielle régionale de la branche professionnelle
- Juin : parution de l'étude de l'OREF sur le numérique en appui au contrat d'objectifs territorial – volet 1
- Septembre : validation du projet de COT en comité de pilotage
- Octobre :
  - COT des métiers des logiciels et services numériques finalisé et transmission aux partenaires
  - Présentation du COT en CREFOP
- 15 décembre 2017 : COT soumis à l'adoption des élus régionaux lors de la Commission Permanente
- Signature du COT en 2018

# 2. Article 2 - Portrait du secteur : état des lieux et diagnostic

## 2.1 Contexte général

Aujourd'hui, l'ensemble de l'économie se numérise : les usages du numérique et l'exploitation de données massives dans tous les secteurs d'activités, créent une nouvelle dynamique économique basée sur de nouveaux services. Elle génère ainsi de nouvelles compétences qu'il faut accompagner dans leur développement.

Les besoins en informaticiens se développent ainsi dans tous les domaines de l'économie :

- Les logiciels sont mobilisés pour la conception et la fabrication des produits industriels, le développement de nouveaux services et de nouveaux usages, et gèrent les flux d'information au sein des entreprises (communication machine-machine, gestion de la production, des stocks, des clients, des ressources humaines...) et dans le secteur public (e-administration, e-santé...).
- Le web a permis l'émergence de nouveaux usages, le développement du commerce électronique, des jeux vidéo, du multimédia...
- L'industrie des jeux vidéo est en croissance avec l'arrivée de consoles de nouvelle génération, lunettes en réalité augmentée ou virtuelle ou le développement des jeux mobiles. Ces technologies pénètrent de nombreux secteurs d'activité (tourisme, industrie, services à la personne...)
- Le secteur des télécommunications et les réseaux ont permis l'explosion de la téléphonie mobile (24 millions de smartphones en France en 2013) et entraîne le développement des applications mobiles dont certaines transforment les métiers conventionnels (agriculture, artisanat, hôtellerie /restauration, commerce...).

Si le secteur traditionnel de l'informatique stagne (+0,5% en France en 2016<sup>2</sup>), la croissance du secteur est tirée par les **5 enjeux technologiques du numérique**, qui ont affiché une croissance de +15% en chiffres d'affaires en 2016<sup>3</sup> et qui se retrouvent dans l'acronyme des **SMACS** :

**Social** : avec le développement du marketing digital et des plateformes de réseaux sociaux. Après le développement des sites web pour être visible par leurs clients, les entreprises misent aujourd'hui sur les réseaux sociaux généralistes (facebook, twitter, linkedin, pinterest, instagram...).

**Mobility** avec le développement des technologies mobiles (applications mobiles, des objets connectés, smartphones, travail à distance et à tout moment) impactant les pratiques de travail dans l'entreprise et porté notamment par la génération Y ultra connectée (digital natives).

**Analytics** avec la récolte, le traitement et l'analyse de données massives (Big Data) qui alimentent la mutation des activités de service et permettent une personnalisation plus grande de la relation client. Depuis 2014, on constate une montée en puissance des objets connectés qui entraînent le développement d'algorithmes pour prédire les comportements humains.

**Cloud** avec le cloud computing (nuage) pour stocker des données sur des serveurs informatiques distants connectés par internet. Il permet également aux entreprises de louer à la demande et payer à l'utilisation des infrastructures informatiques en mode cloud (IaaS) et des logiciels (SaaS) (comptabilité, gestion de production, ERP...) avec les dernières mises à jour.

**Security** avec la sauvegarde et la sécurité des données (cyber sécurité) notamment dans le cadre des objets connectés, des usages du cloud, du télétravail et avec le développement des applications mobiles.

Ce sont les secteurs de l'industrie, des banques, de la finance, des assurances et du commerce qui génèrent une grande partie de la croissance du chiffre d'affaires du secteur du numérique, en tant que clients et usagers des services numériques.

Il existe aujourd'hui **4 grands domaines d'application du numérique**<sup>4</sup> :

- **L'informatique de gestion** dans les entreprises (logiciels ERP, gestion commerciale, RH) impactée par la révolution du cloud
- **L'informatique scientifique** (calcul, modélisation, essais...)

---

<sup>2</sup> Source : Syntec Numérique

<sup>3</sup> Source : Syntec Numérique

<sup>4</sup> Source : APEC – Référentiel des métiers Cadres des systèmes d'information - 2014

- **L'informatique industrielle ou informatique embarquée** (conception, analyse et programmation de systèmes, robotique...) avec des applications variées (nucléaire, aéronautique, automobile, téléphonie, domotique...)
- **L'informatique d'analyse des données :**
  - informatique décisionnelle ou Business Intelligence (BI) avec la collecte, la modélisation, l'exploitation, la consolidation et la restitution des données de l'entreprise pour faciliter la prise de décision
  - analyse prédictive (Analytics) des données pour valoriser les données, interagir avec les composants pilotés par logiciel, rendre autonome et « intelligent » des systèmes (intelligence artificielle).

## La transformation numérique de l'économie a des impacts sur tous les secteurs (non exhaustifs)

Secteurs impactés	Évolution du secteur	Exemples d'applications du numérique
Industrie	Usine du futur	Transformation technologique et numérique : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des process de conception (jumeaux numériques)</li> <li>- des process de fabrication (communication machine-machine, robotisation, optimisation de la Supply Chain, de la maintenance et de la qualité produites par les techniques d'analyse prédictive ...)</li> </ul>
		Cloud manufacturing (location de tranches de processus industriels pilotées à distance dans des plateformes de production autonomes) Impression de voiture en 3D, textiles intelligents (capteurs) Services numériques associés au produit (relation machine-machine avec le client)...
Agriculture	Ferme du futur	Production de plantation sous serres dans des espaces à atmosphère contrôlée, fermes urbaines à étages...
Services	Activités financières	Finances alternatives avec des monnaies virtuelles, financements participatifs (plateforme de crowdfunding) avec les startups de la FinTech, plateforme de Peer to Peer lending (prêt entre particuliers) pour emprunter à des taux plus faibles et plus souples.
	Bâtiment : Impression 3D des maisons	Production additive de maison construite en 24h pour 3500€ (Chine), débouchés notamment dans les crises humanitaires ; Plateforme Bim-Energie (Building Information Modeling) pour les PME (maquette numérique dans la rénovation énergétique) et plus généralement l'utilisation de maquettes numériques dans le cycle de vie d'un bâtiment.
	« Ubérisation » des transports	Plateforme de réservation en ligne (exemple : l'entreprise Uber), Géolocalisation, plateforme de covoiturage (exemple : l'entreprise BlaBlaCar...), Voiture autonome sans conducteur
	Infrastructures	Déploiement des réseaux de fibres optiques à Très Haut Débit et réseaux mobiles 5G
	E-commerce	Marketing et Publicité comportementale et personnalisée sur internet
	Hôtellerie	Plateforme web mondiale avec par exemple l'entreprise Airbnb proposant 1,5 million de lits chez les particuliers
	E-administration	Dématérialisation des données, signature électronique, sécurité des données (de santé, de données scolaires d'enfants mineurs), Etalab (ouverture des données publiques)
	E-santé et assurances	Télé médecine, monitoring physiologique, maintien des personnes âgées à domicile avec la domotique, capteurs dans les textiles pour une médecine préventive (tarifications personnalisées des assurances), le dossier médical partagé...
Formation	FOAD, Serious game, MOOC, SPOC <sup>5</sup>	

<sup>5</sup> Cf glossaire

Emploi / Recrutement	<p>La plateforme Emploi Store de Pôle emploi et ses services digitaux de l'emploi, gratuite et ouverte à tout internaute souhaitant évoluer professionnellement ou en recherche d'emploi.</p> <p>La Plateforme web d'Emmaus Connect : Clicnjob pour les jeunes éloignés de l'emploi dans les Missions locales.</p> <p>Les outils de type Big Data rendent possible le rapprochement par compétences avec la capacité d'analyser les profils des personnes pour un emploi.</p> <p>Enjeux : le recrutement sur la base des compétences des demandeurs d'emploi plutôt que sur le diplôme.</p>
Culture	Plateformes internet légales (Netflix, Deezer...) avec un accès personnalisé et illimité (films, musiques, livres)
IoT (Internet of things) ou Internet des objets connectés	Réfrigérateur connecté qui enregistre la liste des courses, envoie une commande pour livraison à domicile, lunettes à réalité augmentée, drones autonomes...
Ville intelligente (Smart city)	Abris de bus précisant la position des véhicules les plus proches ou permettant de télécharger des informations sur les commerces ; la sécurité publique ; la gestion de l'énergie et de l'environnement (puces sur les poubelles et tarification individuelle...)

### Méthodologie de travail

La numérisation de l'économie et ses impacts notamment sur les ressources humaines dans chaque secteur d'activité sera traitée dans le **Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelle (CPRDFOP)** qui a une vocation intersectorielle et une déclinaison opérationnelle avec tous les secteurs d'activités représentatifs sur le territoire régional.

Le **Contrat d'Objectifs des métiers des Logiciels et des Services Numériques** se concentrera sur les entreprises et leurs métiers qui développent le numérique (métiers de l'informatique) c'est-à-dire les éditeurs de logiciels, les entreprises de services numériques (conseil et services) et celles spécialisées en ingénierie et conseil en technologies et plus largement sur les entreprises relevant du périmètre du contrat.

*Ces données sont issues de plusieurs documents «Analyses sectorielles sur le numérique», de l'INSEE et de l'OREF. L'état des lieux a été complété avec des informations issues de différentes sources (Organisation professionnelle, FAFIEC, Pôle emploi...).*

## 2.2 Le secteur d'activité : situation économique, état des lieux des métiers et des formations

**Au niveau national**, l'emploi privé dans le secteur des activités informatiques<sup>6</sup> a progressé de 2,7 % en 2015 (soit +9.900 postes en un an), après avoir crû de 2,1 % en 2014.

Le secteur bénéficie d'un mouvement d'externalisation des services informatiques depuis 2008 (les entreprises renoncent à gérer leur propre service et font appel à un prestataire spécialisé).

Les travaux de prospective des métiers et qualifications à l'horizon 2022<sup>7</sup> précisent que dans le secteur du numérique, les techniciens et surtout les ingénieurs devraient bénéficier de fortes créations d'emploi à l'horizon 2022. L'emploi pour les employés et opérateurs informatiques devrait, par contre, rester stable.

Sur la période 2012-2022, les départs à la retraite concerneraient 81 000 personnes en emploi dans ces métiers. Ainsi, **191 000 postes seraient à pourvoir à l'horizon 2022** (hors mobilité professionnelle).

<sup>6</sup> Source : ACOSS 2015

<sup>7</sup> Source : DARES, France Stratégie, les métiers en 2022 : résultats et enseignements, rapport du groupe prospective des métiers et qualifications

### 2.2.1 Quelques éléments de conjoncture régionaux<sup>8</sup>

Le secteur est peu développé dans le Grand Est.

Le champ des activités étudiées rassemblait **34 000 emplois** (dont 28 000 salariés) en 2013 dans le Grand Est soit 1,6 % des emplois de la région.

Cette part est plus faible qu'au niveau national hors Ile de France et outre-mer (2,2%) et 11 400 emplois seraient nécessaires pour combler le retard de la région.

Depuis 2008, les effectifs salariés du numérique en région Grand Est ont légèrement diminué avec une baisse de - 4,7% au 31/12/2015 (soit 1400 salariés de moins qu'au 31/12/2008) qui est due au recul des effectifs d'ouvriers non qualifiés en électricité, de câbleurs et de bobiniers qualifiés dans le secteur des Technologies de l'information et de la communication et en dehors.

Toutefois, les activités liées à la programmation et l'édition ont connu une augmentation sensible (+18,3%) qui représente près de 2000 salariés supplémentaires et une hausse de 16,4% du nombre d'établissements sur cette période.

Le champ des activités étudiées en région Grand Est regroupe, au 1<sup>er</sup> janvier 2016, **2363 établissements avec salariés**.

Plus de la moitié (54%) des établissements du secteur numérique en région Grand Est sont des établissements dont l'activité principale concerne la programmation, l'édition et les services informatiques. C'est aussi la seule activité du secteur qui augmente depuis plusieurs années (+ 16,4% entre 2008 et 2015).

La taille moyenne des établissements avec salariés dans le secteur du numérique est de **12 salariés par établissements**.

Parmi les 41 400 actifs résidents du Grand Est, **6500 actifs travaillent** dans une entreprise du numérique **à l'étranger** et **2200 actifs** travaillent dans une autre entreprise implantée **dans une autre région métropolitaine**.

Les actifs sont **plutôt jeunes** avec 39% des effectifs entre 25-39 ans (contre 35% dans les autres secteurs). Cette part atteint 49% dans le domaine de la programmation et des services informatiques.

56% des actifs du numérique sont **diplômés du supérieur** (contre 32% dans le reste de l'économie).

34% des postes des Technologies de l'information et de la communication sont des cadres et 37% des professions intermédiaires contre respectivement 13% et 25% pour les autres secteurs.

Seuls 29% des emplois du secteur sont occupés par des **femmes** contre 48% dans le reste de l'économie. Seules 10 % des femmes sont cadres (contre 39% pour les hommes).

La part **d'emplois non-salariés** se situe autour de 10% comme dans le reste de l'économie, mais atteint 15% dans le domaine de la programmation et des services informatiques.

Les salariés du secteur bénéficient de **conditions d'emploi stables** (94% d'entre eux sont employés sans limite de durée contre 85% dans les autres secteurs).

10% des emplois sont à temps partiel (contre 18% dans les autres secteurs).

Le salaire horaire net médian est plus élevé dans le secteur que dans le reste de l'économie en raison de la forte proportion des postes qualifiés.

Toutefois, à niveau de poste égal, **la rémunération dans le secteur est moins élevée** sur le Grand Est (salaire médian de 18,7€ pour les cadres contre 20,4€ dans les autres secteurs).

Cet écart peut freiner l'attractivité du secteur pourtant à la recherche de salariés ayant des compétences peu communes.

Les emplois de l'économie numérique sont très concentrés sur le territoire : les **¾ des emplois salariés du secteur du numérique** sont concentrés dans 6 des 33 zones d'emploi de la région Grand Est. Il s'agit des **zones les plus urbaines**.

L'économie numérique recourt à des **professionnels très spécialisés** : seules 25 professions sur les 300 se rencontrent fréquemment dans le secteur.

Parmi les 34 000 actifs en emploi, sur la région, un actif sur quatre exerce une des quatre professions suivantes : Ingénieurs et cadres d'études, R&D en informatique, Techniciens des télécommunications et de l'informatique des réseaux, Techniciens d'études et de développement en informatique, Techniciens d'installations, de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique.

---

<sup>8</sup> Source : Étude INSEE Analyses Grand Est Mars 2017 et Étude de l'OREF sur le secteur du numérique - Juin 2017

## 2.2.2 Analyse dynamique du secteur : les enjeux et principaux facteurs d'influences du secteur

### LES GRANDS FACTEURS D'ÉVOLUTION DU NUMÉRIQUE<sup>9</sup>

#### **Les facteurs économiques**

Tous les secteurs économiques sont aujourd'hui impactés par le numérique, ce qui constitue un gisement de croissance important pour les entreprises de services numériques (ESN). La transformation numérique des entreprises de la quasi-totalité des secteurs économiques accroît la demande en conseil, expertise, assistance et progiciel.

#### **Les facteurs technologiques**

Les nouveaux usages du numérique impulsent la transition numérique des entreprises, en s'appuyant sur les nouvelles technologies des SMACS (Social, Mobility, Analytics, Cloud, Security).

Les technologies et les infrastructures évoluent de manière rapide, ce qui a pour conséquence de limiter la visibilité des entreprises sur l'évolution de leur activité à moyen / long terme.

D'autres technologies viennent impacter tous les secteurs d'activité avec l'Internet des objets connectés (IoT), l'impression 3D, les simulations numériques (réalité virtuelle...), l'open source (éditeurs de logiciels).

**Les facteurs réglementaires** impactent globalement peu les entreprises de services numériques, car le cadre juridique est souvent posé en réaction aux évolutions des technologies et des usages. Toutefois, on note un renforcement de la protection et de la sécurité des données (ex. : le règlement européen sur la protection des données personnelles).

#### **Les facteurs environnementaux**

On constate que les infrastructures des data center sont optimisées pour réduire la consommation énergétique et diminuer la dispersion de chaleur.

#### **Les facteurs sociodémographiques**

Les actifs de la branche sont plutôt jeunes, mais la branche rencontre un déficit depuis plus de 3 ans du volume de jeunes diplômés par rapport à la croissance du recrutement.

La filière doit faire face à un renouvellement générationnel ainsi qu'à des perspectives de croissance. Les besoins en main-d'œuvre sont donc susceptibles d'évoluer à la hausse.

Par ailleurs, la nature des compétences attendues évolue également avec l'évolution des techniques (particulièrement en lien avec la mécanisation et la numérisation), le développement ou encore l'évolution des usages commerciaux, etc., et ce pour un grand nombre des métiers de la filière.

Le présent contrat vise à créer les conditions favorables au développement de ces compétences et à leur mobilisation au sein des entreprises de la filière en Région Grand Est.

---

<sup>9</sup> Sources : Étude prospective réalisée par le cabinet Ambroise Bouteille et Associés pour le compte du FAFIEC et de la DIRECCTE Ile de France – Mai 2016 et Consultation sectorielle avec la branche professionnelle – Avril 2017

### Forces

- Un secteur en croissance notamment avec le développement de la transformation digitale des entreprises
- Des besoins de recrutement important
- Le secteur de l'informatique (services aux entreprises) est présent dans tous les secteurs d'activité (logiciels et web...)
- L'image positive des usages du numérique auprès des jeunes
- Le secteur qui propose majoritairement des emplois en CDI et des possibilités d'évolution de carrière.

### Faiblesses

- Secteur insuffisamment développé au niveau régional (9<sup>e</sup> région de France, déficit de 11 000 emplois par rapport à la moyenne des autres régions de province)
- Des difficultés de recrutement sur certains métiers (développement informatique...)
- Des niveaux de recrutement sur du niveau III à I (bac +2 à ingénieur)
- De nombreuses TPE qui n'atteignent pas une taille suffisante pour se développer à l'international
- Des niveaux de salaires moins élevés que dans d'autres secteurs d'activité à poste équivalent.

### Opportunités

- Un développement de l'externalisation des services informatiques par les entreprises
- Un renouvellement de l'innovation basée sur les technologies numériques qui peut créer des nouvelles activités
- Une forte croissance des SMACS (Social, Mobile, Analytics, Cloud et Sécurité) et des services liés au Big Data (20% / an en CA jusque 2018 en France)
- Un secteur qui attire en moyenne plus de jeunes et des personnes qualifiées
- Des réseaux d'entreprises sur le Grand Est (Syntec Numérique, Rhénatic, Alsace Digital, Cinestic, Grand Est Numérique...)
- Le développement des stratégies numériques des entreprises dans de nombreux secteurs d'activité
- Une croissance mondiale des usages du numérique qui dopent notamment le marché de l'édition du logiciel.

### Menaces

- Une fuite des compétences des frontaliers (notamment au Luxembourg et en Suisse en raison des salaires plus attractifs)
- Une désaffection des jeunes pour les études de type sciences et technologies
- L'évolution rapide des technologies (big data, open source...) avec l'importance de l'innovation pour rester compétitif
- Une mise à jour trop lente des formations initiales et continues
- Un besoin d'adaptation des contenus de formation réguliers pour s'adapter aux nouveaux besoins en compétences liés aux évolutions technologiques
- Une transformation rapide des métiers qui nécessitent une adaptation des compétences tout au long de la vie.

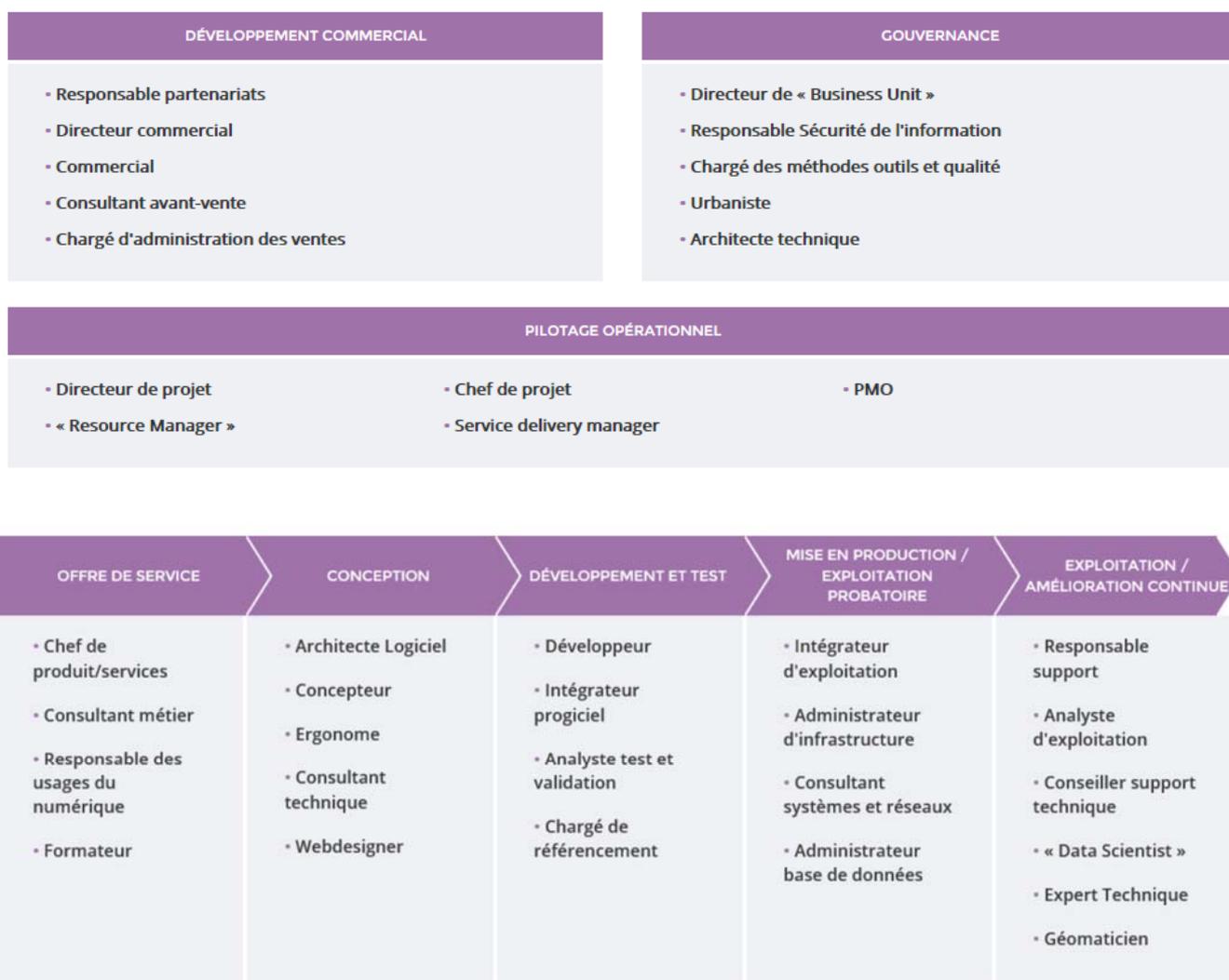
## 2.2.3 Les métiers et compétences du secteur et leur évolution

Porté par les innovations technologiques dans tous les secteurs, le secteur de l'informatique et du numérique génère de nombreux débouchés principalement sur des niveaux de formation supérieur (bac +2 à bac +5).

Ces métiers peuvent être regroupés en **7 familles**<sup>10</sup> :

- 1 – Programmation et développement
- 2 – Formation et assistance
- 3 – Conception et gestion de projet
- 4 – Infrastructures et réseaux
- 5 – Communication et marketing
- 6 – Pilotage et management
- 7 – Expertise Conseil, Enseignement et Recherche

### LE RÉFÉRENTIEL DES MÉTIERS DU NUMÉRIQUE<sup>11</sup>



<sup>10</sup> Source : Pasc@line

<sup>11</sup> Source : OPIEEC

## LES IMPACTS SUR L'ÉVOLUTION DES MÉTIERS ET LES COMPÉTENCES DES SALARIÉS DES ENTREPRISES DU SECTEUR

Les métiers évoluent globalement peu, mais les salariés doivent se former régulièrement pour ajuster leurs compétences.<sup>12</sup>

Toutefois, **de nouveaux métiers** apparaissent et concernent :

1) Le développement des **analytics (Big Data)** avec la montée en puissance de l'informatique décisionnelle :

- Le Data Miner récolte les données à analyser
- Le Data Analyst administre et crée les bases de données
- La Data Scientist interprète et donne un sens aux données. Il travaille le plus souvent avec une équipe composée de Data analyst, Data designer, Business analyst, Concepteur- développeur et Développeur de modèles.

2) Le développement du **marketing digital**<sup>13</sup> comme :

- Le Traffic Manager (gestion de la mise en ligne des campagnes publicitaires et responsable de la progression des flux de visiteurs),
- Le Digital brand manager (responsable marketing digital),
- Le Chief Data Officer (directeur de données),
- Le Designer UX/UI (design de l'expérience utilisateur)
- Le Community manager (il fédère une communauté d'internautes autour d'un thème et anime les échanges)
- Les Développeurs d'applications web et mobiles (technologies Internet, Cloud et applications mobiles)
- Les Analystes web

3) D'autres nouveaux métiers<sup>14</sup> concernent :

- L'urbanisation et l'architecture des systèmes d'information avec les métiers d'urbaniste et d'architecte fonctionnel
- L'architecte infrastructures (cadres capables de coordonner et d'intégrer des systèmes d'exploitation variés)
- Le consultant intégrateur de progiciel
- Les experts en cyber sécurité
- Les spécialistes du cloud computing

## LES PROFILS ET LES NOUVELLES COMPÉTENCES RECHERCHÉES DANS LES MÉTIERS ACTUELS<sup>15</sup>

Les Compétences recherchées concernent celles liées aux nouvelles technologies comme Design, User, Experience, Robotique, IoT, Open data, Big Data, Cloud computing, 3D, Gaming, Très haut débit, multi accès.

## AU NIVEAU NATIONAL, LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT PORTENT SUR LES MÉTIERS SUIVANTS<sup>16</sup>

1. **Les métiers des études et du développement** (directeur de projet, consultant intégrateur, ingénieur développement logiciel...)
  - Développeurs informatiques notamment en programmation orienté Objet
  - Développeurs d'applications web et mobiles (technologies Internet, Cloud et applications mobiles)
  - Développeur grand système
  - Chefs de projet informatique
2. **L'urbanisation et l'architecture des systèmes d'information** (architectes applicatifs et urbaniste)
  - Architectes des réseaux informatiques
  - Architectes logiciels
  - Architectes systèmes d'information / cloud
  - Urbanistes informatiques

---

<sup>12</sup> Source : Étude OPIEEC « Formations et compétences Big Data en France », 2016

<sup>13</sup> Source : Portail des métiers de l'Internet

<sup>14</sup> Source : APEC – Référentiel des métiers Cadres des systèmes d'information - 2014

<sup>15</sup> Source : le pôle de compétitivité de la transformation numérique Cap digital - 2015

<sup>16</sup> Source : APEC – Référentiel des métiers Cadres des systèmes d'information - 2014

### 3. Les professionnels de l'analyse de donnée (prédictive ou décisionnelle)

- Data scientist et consultant en Business Intelligence
- Data analyst (analyste fonctionnel)

### 4. Les experts en qualité, méthodes et sécurité, architecture des infrastructures, bases de données

- Spécialistes de la sécurisation des données (cyber sécurité)

### 5. Autres métiers

- Les Game designers (animation 3D et graphisme 2D) et les Sound designers (beaucoup sont en free-lance)
- Les Commerciaux et ingénieurs d'affaires

Les principaux métiers concernés par des offres d'emploi dans le secteur du numérique au niveau national <sup>17</sup> relèvent des études et du développement informatique (17,4 % des postes en 2015).

### LES COMPÉTENCES ÉMERGENTES A ANTICIPER SUR LE TERRITOIRE RÉGIONAL<sup>18</sup> RELÈVENT DE :

- l'Analyse de données (niveau I) : Data Scientist, Data Analyst, Architecte / Administrateur Big Data
- le Cloud : Architecte cloud computing niveau II ou I, Architecte réseaux niveau II ou I
- la Cyber sécurité

### LES BESOINS EN COMPÉTENCES ACTUELS NON COUVERTS PAR TERRITOIRES<sup>19</sup> SONT LES SUIVANTS :

Les besoins en compétences récurrents : Développeur orienté objet JAVA, Développeur grand système (COBOL).

Les techniciens d'installation du réseau de la fibre à très haut débit (ces besoins en compétences seront traités dans le cadre du COT BTP pour celles qui relèvent des travaux publics).

Les besoins en compétences occasionnels : Développeur Applications Mobiles (Android, IOS<sup>20</sup>), Développeur web (PHP,...), Intégrateur web (Drupal), Développeur orienté objet (Dotnet).

### LES PRINCIPALES COMPÉTENCES TRANSVERSALES ATTENDUES :

- Le savoir – être, le travail en équipe
- L'agilité, la créativité et la curiosité<sup>21</sup>
- Une maîtrise de l'anglais technique
- La recherche de double compétence avec des profils pluridisciplinaires associant la technique (informatique) à d'autres compétences (finances, marketing, artistique...).

**LES MÉTIERS OU COMPÉTENCES EN PERTE DE VITESSE<sup>22</sup>** : Responsable support, conseiller support technique, technicien informatique.

- Selon le Syntec Numérique Grand Est, il faudra diminuer progressivement, d'ici 5 ans, les effectifs en formation dans les métiers de l'administration des réseaux informatiques et l'assistance informatique au niveau de qualification inférieur au niveau II.

---

<sup>17</sup> Source : Pôle emploi, STMT janvier à décembre 2015, France entière

<sup>18</sup> Source : Syntec Numérique

<sup>19</sup> Source : CEP du numérique 2013

<sup>20</sup> Langages informatiques

<sup>21</sup> Source : Vision prospective partagée des emplois et des compétences : la filière numérique – France Stratégie – CEREQ Juin 2017

<sup>22</sup> Source : Étude prospective réalisée par le cabinet Ambroise Bouteille et Associés pour le compte du FAFIEC et de la DIRECCTE Ile de France – Mai 2016

## 2.2.4 La relation emploi-formation

### ESTIMATION DES OFFRES D'EMPLOI SUR LE GRAND EST EN 2015<sup>23</sup> :

Au cours de l'année 2015, les entreprises du secteur du numérique ont déposé à Pôle emploi **3290 offres d'emploi (tous métiers confondus)**.

**Point de vigilance** : L'enquête besoins de main-d'œuvre de Pôle emploi est réalisée auprès de 1,6 million d'entreprises et fait état des projets de recrutement annoncés par les entreprises pour l'année à venir.

Entre 2010 et 2015, le nombre d'offres augmenté de 29%.

Les offres proposées sont souvent pour des durées de contrat supérieures à 6 mois.

Le secteur recrute à partir de bac+2 (BTS, DUT, licences professionnelles) et la majorité des recrutements portent sur des postes à bac +5 (diplômes d'ingénieur, école spécialisée, école de commerce avec des spécialités en webmarketing et e-commerce, Master).

Exemple : le Master MIAGE : Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises.

L'alternance en entreprise ou les stages longs facilitent l'employabilité des jeunes diplômés.

### ESTIMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI SUR LE GRAND EST EN 2017<sup>24</sup> :

**6640 demandeurs d'emploi** inscrits à Pôle emploi sur le Grand Est au 1<sup>er</sup> février 2017 (soit une hausse de +32% en 7 ans).

50% d'entre eux sont concentrés sur 2 métiers :

- La maintenance informatique et bureautique
- Les études et développement informatique

**2 demandeurs d'emploi sur 3 inscrits sur ces métiers possèdent un niveau III ou supérieur de formation.**

Les difficultés pour retrouver un emploi sont le plus souvent des compétences insuffisantes ou obsolètes dues à l'évolution des technologies, le manque d'expérience, certains profils métiers en décroissance (technicien sur poste de travail, infra serveur sur site...), un comportement inadapté aux métiers du secteur notamment pour les prestataires de services qui mettent à disposition leurs salariés chez un client sur une longue durée<sup>25</sup>.

### FORMATION INITIALE :

**5669 jeunes formés en 2015** (toutes années confondues) en voie scolaire et en apprentissage avec la répartition suivante :

→ **4996 lycéens et étudiants en voie scolaire** en 2015 (toutes années confondues)

Pour la voie scolaire, la clé d'entrée dans la filière numérique<sup>26</sup> est le **bac professionnel** systèmes électroniques numériques (SEN) spécialité télécommunications et réseaux. Il n'existe pas aujourd'hui de filière informatique dans le 2<sup>d</sup> degré (uniquement des options).

**Dans la filière générale**, les enseignements d'exploration informatique et création numérique en seconde et les enseignements facultatifs informatique et création numérique (en première et terminale) sont proposés.

La série scientifique propose également la spécialité informatique et sciences du numérique.

**Dans la série technologique**, deux spécialités sont proposées<sup>27</sup> :

- Systèmes d'information numérique de la série STI2D (Sciences et technologies de l'industrie et du développement durables).
- Systèmes d'information de gestion de la série STMG (Sciences et technologies du management et de la gestion).

Une partie de l'offre de formation dans l'enseignement supérieur en voie scolaire ne figure pas dans les données ci-dessus (mise à jour à venir).

→ **673 apprentis** en 2015 (toutes années confondues)

---

<sup>23</sup> Source : enquête BMO de Pôle emploi 2016 – secteur Information et Communication

<sup>24</sup> Source : enquête BMO de Pôle emploi 2016 – secteur Information et Communication

<sup>25</sup> Source : Syntec Numérique

<sup>26</sup> Source : ONISEP

<sup>27</sup> Source : Vision prospective partagée des emplois et des compétences : la filière numérique – France Stratégie – CEREQ Juin 2017

## FORMATION CONTINUE :

### Des demandeurs d'emploi :

- 247 places de formation financées pour les demandeurs d'emploi en 2015 par la **Région Grand Est**
- 34 places financées par le **FAFIEC et Pôle emploi (POE C)**

### Des salariés :

- 1364 salariés formés en 2016
- 184 contrats de professionnalisation en 2016

## 2.3 La stratégie à adopter

Afin d'orienter les actions entreprises dans le cadre du Contrat d'Objectifs Territorial, une stratégie à moyen terme sera définie.

Cette stratégie doit répondre aux enjeux que sont :

- Le rattrapage du retard en compétences numériques de notre région qui représente un frein à la croissance du secteur, mais également au développement économique de tous les autres secteurs au titre de leur transformation numérique ;
- L'alignement des formations aux besoins actuels du marché notamment en termes de contenus et de volume de stagiaires et l'anticipation des formations aux nouveaux usages et nouveaux métiers.

# 3. Article 3 - Priorités et actions sur la période 2018-2020

Les signataires du COT Logiciels et services numériques s'entendent pour mettre en œuvre un programme d'actions opérationnelles autour de 3 priorités.

## 3.1 Priorité 1 : Observer pour décider : diagnostics et prospective

### Constats

Face aux évolutions technologiques rapides dans le secteur, les entreprises qui sont confrontées à une faible visibilité de leur activité (quelques mois) doivent innover régulièrement afin de rester compétitives.

Certaines compétences des futurs salariés et apprenants doivent donc s'adapter et évoluer rapidement pour répondre aux besoins en compétences des entreprises.

### Enjeux

- Observer les évolutions des métiers et des emplois qui font face à des évolutions technologiques très rapides ;
- Identifier et anticiper les besoins en compétences des entreprises pour adapter l'offre de formation en s'appuyant sur une démarche prospective ;
- Croiser les besoins en compétences en fonction des publics demandeurs d'emploi et les jeunes afin d'anticiper des parcours.

### 3.1.1 Défi n°1

#### Mettre en place une observation régionale partagée et poursuivre l'identification et l'analyse des besoins en compétences actuels et futurs du secteur

**Constats** De nombreux acteurs mènent des études, analyses statistiques et des enquêtes sur les évolutions du secteur et sur l'identification des besoins en compétences au niveau régional. On constate un manque de mutualisation des ressources existantes et d'échanges dans une logique partenariale.

**Objectifs**

- Poursuivre l'observation du secteur du numérique et développer la mutualisation des données prospectives ;
- Améliorer l'identification des besoins en compétences, la connaissance et le suivi du marché de l'emploi pour apporter des réponses de formation plus précises ;
- Réaliser une synthèse annuelle des besoins en compétences au niveau régional avec une déclinaison territoriale ;
- Recenser les formations professionnelles existantes sur le territoire régional afin de leur donner une meilleure visibilité ;
- Définir une stratégie affirmée de développement des compétences avec les moyens associés permettant d'orienter les actions de chacun des défis.

**Actions**

**Coordonner les travaux d'études et d'analyses statistiques** au niveau régional en étudiant notamment :

- Les évolutions sociodémographiques (pyramide des âges...) ;
- Les mutations économiques, technologiques et l'impact sur l'évolution des métiers ;
- Les passerelles possibles de métiers hors secteur du numérique vers les métiers du numérique ;
- Les évolutions de l'emploi et du marché du travail (demande et offre d'emploi) ;
- Le recensement de l'offre de formation et la mise à jour annuelle d'une cartographie de l'offre de formation professionnelle initiale et continue ;
- Une analyse des flux de formation (effectifs par famille de métiers, niveau de formation et par voie de formation) au niveau régional et territorial
- L'insertion professionnelle à l'issue des formations professionnelles ;

Améliorer l'approche **prospective** des emplois et des compétences au niveau régional pour anticiper l'évolution de l'offre de formation ;

**Partager l'ensemble des diagnostics régionaux et territoriaux** (Région, Branche, OPCA, Pôle emploi...) une fois par an pour identifier les besoins en compétences ;

**Consolider** toutes les données pour élaborer un diagnostic régional et territorial sur le secteur pour faciliter les concertations annuelles de l'offre de formation (lien défi 5) ;

Développer la connaissance réciproque du marché du travail au niveau **transfrontalier** (critères de recrutement, compétences recherchées, formations proposées par les partenaires luxembourgeois, allemands, suisses...) ;

Réaliser un **tableau de bord régional** synthétique (un recto –verso) d'aide à la décision mis à jour annuellement, alimenté par tous les partenaires, avec des indicateurs clés en matière d'emplois, de recrutement, de compétences et de formation du secteur numérique sur le territoire ;

**Partager et transmettre les données** entre les observatoires et les services statistiques des partenaires (passerelles entre les sites web des partenaires associés) afin notamment d'alimenter les études statistiques de l'OREF ;

- Mettre en place **une veille permanente** sur les besoins en compétences, réalisée par la branche avec des réunions semestrielles ;
- Organiser un **rendez-vous annuel** sur les besoins en compétences avec les entreprises ;

Élaborer un **plan stratégique** de développement des compétences numériques.

**Leviers de mise en œuvre opérationnelle**

- Les tableaux de bord de l'observatoire dynamique des métiers et des formations de la branche (OPIIEC)
- Les analyses sectorielles de l'INSEE et de l'OREF et les analyses prospectives « Et demain » de l'OREF
- Les données collectées sur les compétences par Numeric' Emploi Grand Est
- L'étude prospective du FAFIEC sur les métiers du numérique en région Grand Est
- Les observatoires des usages du numérique des CCI
- L'enquête de l'OPEQ sur les emplois, compétences et formations dans l'économie numérique réalisée en 2017
- L'enquête BMO et les études de Pôle emploi
- Les études sur le marché du travail des partenaires transfrontaliers
- Les diagnostics territoriaux et régionaux de la Région, de la Branche, du FAFIEC, de Pôle emploi
- Le diagnostic du SRDEII et la démarche Be Est ...

**Pilote**

Région Grand Est

**Partenaires associés**

OREF, Rectorats, DIRECCTE, CCI, Pôle emploi, AGEFIPH, la profession, Observatoire de branche, FAFIEC

**Calendrier de mise en œuvre**

Cf. annexe 3

**Méthode d'évaluation**

Un bilan annuel sera réalisé pour faire état des productions d'études qui auront été réalisées, un point d'étape sur les réussites et les points d'amélioration et une analyse des difficultés rencontrées.

**Premières réalisations / actions déjà engagées en 2017**

- Réalisation d'une étude sur le secteur numérique sur le Grand Est par l'INSEE en partenariat avec l'OREF – Mars 2017
- Réalisation d'une étude sur le numérique Grand Est par l'OREF en appui du contrat d'objectifs territorial volet 1 - Juin 2017.
- Réalisation d'une enquête sur les besoins en compétences de 1200 entreprises du secteur du numérique et hors secteur par l'OPEQ Champagne – Ardenne – septembre 2017
- Réalisation d'un diagnostic régional consolidé sur les besoins en compétences identifiés par les agences territoriales de la Région et le Syntec Numérique.

### 3.1.2 Défi n°2

#### Mettre en place un diagnostic spécifique d'analyse des compétences des demandeurs d'emploi

**Constats**

L'étude statistique de l'OREF dénombre 6640 demandeurs d'emploi sur les métiers spécifiquement liés à l'informatique en février 2017.

Parmi eux, 2/3 des demandeurs d'emploi sont inscrits sur 3 métiers différents :

- 1730 demandeurs d'emploi relèvent de la maintenance informatique et de la bureautique ;
- 1450 demandeurs d'emploi relèvent des études et développement informatique ;
- 1280 demandeurs d'emploi relèvent de la réalisation de contenus multimédias.

65% des demandeurs d'emploi ont un niveau de formation de III et plus.

**Objectifs**

- Identifier le niveau de compétences des demandeurs d'emploi (compétences obsolètes, besoin d'un perfectionnement...);
- Proposer une évaluation des compétences en entreprise avec la mobilisation des outils du Syntec Numérique et de Pôle emploi ;
- Proposer une formation complémentaire pour rapprocher les demandeurs d'emploi des offres d'emploi des entreprises ;
- Proposer une période en entreprise pour développer leurs expériences professionnelles ;
- Développer la prospection des entreprises par Pôle emploi en partenariat avec Syntec Numérique pour favoriser le rapprochement demandeurs d'emploi – entreprises.

**Actions**

Identifier de manière précise **les profils des demandeurs d'emploi issus du secteur** sur le Grand Est (requalification des fichiers) avec l'expertise des commissions de Syntec Numérique et de Pôle emploi ;

Poursuivre l'expérimentation des actions d'évaluation des compétences des demandeurs d'emploi en amont des recrutements et **l'accompagnement d'aide au recrutement** des jeunes diplômés sur le territoire régional avec l'appui de la commission Aide au recrutement de Numeric'Emploi Grand Est du Syntec Numérique et Pôle emploi.

Travailler en collaboration avec la Région pour proposer aux demandeurs d'emploi **une offre de formation modulaire complémentaire ou une période en entreprise dans le cadre d'une formation** pour développer leur expérience professionnelle à l'issue des évaluations (lien défi 6) et leur employabilité ;

**Rapprocher** les demandeurs d'emploi formés des offres d'emploi des entreprises du secteur.

**Leviers de mise en œuvre opérationnelle**

- Les outils de Pôle emploi (Méthodes de recrutement par simulation, Évaluation en Milieu de Travail, Action de Formation Préalable au Recrutement, Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle...), des Missions locales (immersions...);
- La convention signée entre Syntec Numérique, le FAFIEC et Pôle emploi (aide et accompagnement des demandeurs d'emploi, entretien-conseil et étude du dossier des candidats à fréquence régulière)

**Pilotes** Syntec Numérique et Pôle emploi

**Partenaires associés** Région Grand Est, DIRECCTE, AGEFIPH

**Calendrier de mise en œuvre** Cf. annexe 3

**Méthode d'évaluation** Un bilan annuel sera réalisé par Syntec Numérique et Pôle emploi pour faire un point d'étape sur les réussites, les points d'amélioration et une analyse des difficultés rencontrées.

**Premières réalisations / actions déjà engagées en 2017**

- Mise en place d'un outil d'évaluation du niveau d'employabilité des demandeurs d'emploi basé sur les référentiels des métiers et des compétences du secteur ainsi que sur les critères de recrutement des entreprises régionales ;
- Mise en place d'un outil de sélection par les entreprises des demandeurs d'emploi classés « employable » par la commission Aide au Recrutement ;
- Élaboration des parcours de formation et d'acquisition des compétences en fonction du niveau d'employabilité des demandeurs d'emploi et des métiers en forte demande ; définition des programmes de formation (contenu et volume horaire) par les spécialistes technologiques et les chargés de recrutement d'entreprises membres de la Commission Adaptation des Compétences ;
- Lancement du déploiement des actions des commissions de Numéric'Emploi Grand Est en Lorraine en partenariat avec Pôle Emploi.

## 3.2 Priorité 2 : La Promotion des métiers dans le secteur du numérique

### Constats :

Le secteur du numérique est en croissance constante, depuis plusieurs années, mais rencontre des difficultés de recrutement récurrentes sur certains métiers.

Ces difficultés de recrutement peuvent s'expliquer notamment par une représentation erronée des métiers par les différents publics et par des conditions de travail moins attractives que dans les régions limitrophes.

### Enjeux :

- Développer l'attractivité des métiers du secteur auprès de tous les publics en transmettant une image des métiers plus réaliste et en valorisant les perspectives de carrière
- Promouvoir les métiers du numérique auprès des différents publics en mutualisant les moyens de tous les partenaires.
- Améliorer la mixité des métiers dans le secteur
- Mobiliser les entreprises pour améliorer la promotion des métiers



### 3.2.1 Défi n°3

## Contribuer à l'attractivité du secteur pour attirer plus de talents dans les formations du numérique en diffusant une information réaliste et accessible des métiers auprès de tous les publics

### Constats

On note un manque d'attractivité du territoire régional en raison de son positionnement géographique avec une fuite des compétences des actifs du numérique vers l'Île de France qui concentre 42% des salariés du secteur au niveau national<sup>28</sup> et les régions transfrontalières (Allemagne, Luxembourg, Suisse...) avec au total 21% des résidents en emploi dans le numérique qui travaillent hors de la région<sup>29</sup>.

La part des femmes qui travaillent dans le secteur est faible par rapport aux autres secteurs avec seulement 13,9 % de femmes qui travaillent dans le secteur du numérique au niveau régional<sup>30</sup>.

De nombreux outils d'information sur les métiers existent, mais peuvent manquer de lisibilité auprès des publics et des entreprises ou ne sont pas connus.

### Objectifs

- Mettre en place une approche active et innovante de découverte des métiers pour attirer de nouveaux publics (publics en reconversion professionnelle, jeunes décrocheurs...) et leur faire découvrir les opportunités du secteur du numérique ;
- Développer les opportunités de carrière des publics ;
- Ouvrir l'information à des publics diversifiés ;
- Rendre lisible et mettre en visibilité les outils d'information du secteur sur les métiers pour le grand public ;

### Actions

Recenser, articuler, mutualiser et rendre lisible les **ressources et les outils d'information sur les métiers existants ou à créer** (Fiches et vidéos métiers, sites web, ...) pour les professionnels de l'orientation et le grand public dans le cadre du portail régional de l'orientation et l'agenda de l'orientation ;

Anticiper la planification des **manifestations** et les inscrire notamment dans l'agenda de l'orientation pour que les publics ciblés puissent s'y inscrire et se préparer de manière optimale ;

Mener une expérimentation, souhaitée par la profession, d'une **plateforme régionale de diffusion de contenu sur la culture digitale et le codage** avec des modules de formation à distance appropriés à chaque public ciblé :

- Jeunes (collégiens, lycéens, décrocheurs du système scolaire)
- Personnes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle

Développer la mixité des métiers et la **parité Femmes – Hommes / Filles – Garçons** à travers la promotion de la mixité dans les métiers et les formations en valorisant des parcours et en faisant évoluer les stéréotypes à partir notamment de témoignages lors des actions en participant notamment au prix régional pour l'égalité et la mixité Grand Est ;

Élaborer et imaginer des **parcours de découverte** dynamiques, innovants, ludiques et adaptés aux publics « jeunes » pour être plus convaincant et plus accessible en appliquant le principe « les jeunes parlent aux jeunes » afin de mieux les sensibiliser sur les réalités des métiers et des usages.

<sup>28</sup> Sources : ACOSS –URSSAF

<sup>29</sup> Sources INSEE 2013

<sup>30</sup> Source : OREF étude sur le numérique 2017

Un accompagnement pédagogique des jeunes collégiens, lycéens, apprentis et demandeurs d'emploi en amont, pendant et après ces démarches de découverte sera mis en place.

Favoriser la mise en place de dispositifs permettant de faciliter **l'accueil des collégiens en classe de 3<sup>ème</sup>** pour leur stage en entreprise (organisation, contenu ...);

Organiser un **évènement annuel de promotion des métiers** sur le numérique sur le grand Est :

- Conférences et ateliers sur les usages du numérique
- La possibilité de tester les métiers
- Faire intervenir des Sociétés Coopératives et Participatives généralistes ou spécialistes du numérique avec des témoignages des créateurs d'activités
- Job dating et Coaching sur la recherche d'emploi,
- Présentation des actions d'aide au recrutement et d'adaptation des compétences des différents partenaires, témoignage de candidats ayant été accompagnés et formés
- Informations auprès des futurs entrepreneurs, Speed conseil sur leur projet, Startup challenge.

**Leviers de mise en œuvre opérationnelle**

- Le site web Talents du numérique (vidéos, brochures sur les métiers...)
- L'observatoire dynamique des métiers de la branche du numérique
- Les outils de l'association Pasc@line de la branche
- Le parcours Avenir dans les EPLE de la 6<sup>e</sup> à la Terminale avec l'application FOLIOS
- Le portail régional de l'Orientation et l'agenda de l'orientation
- Le portefeuille numérique des compétences (LORFOLIO Grand Est) de la Région
- Le nouveau cahier des charges régional de soutien par la Région des actions de promotion et de meilleure connaissance des métiers
- Le programme régional et les programmes territoriaux de promotion des métiers
- La convention régionale de financement ONISEP / Région
- Le site web de l'ONISEP
- Le pôle stage de l'Éducation nationale
- Les mini-entreprises avec l'association Entreprendre Pour Apprendre Grand Est
- Le Benchmarking sur l'opération Day-Click en Ile de France pour préparer l'évènement de promotion des métiers
- Les outils de la commission Femmes du numérique (mixité);
- La charte européenne pour l'égalité dans la vie locale
- Les routes du numérique au féminin, le prix sur le parcours d'Orientation des filles dans le numérique,
- Le prix régional pour l'égalité et la mixité Grand Est
- Les ateliers collectifs sectoriels de Pôle emploi (témoignages de professionnels...)
- Le site : [www.concepteursdavenir.fr](http://www.concepteursdavenir.fr) ...

**Pilote**

Région Grand Est

**Partenaires associés**

La profession, FAFIEC, les entreprises, Pôle emploi, AGEFIPH, DIRECCTE, Rectorats, ONISEP

**Calendrier de mise en œuvre**

Cf. annexe 3

**Méthode  
d'évaluation**

Un bilan annuel sera réalisé pour faire un point d'étape sur les réussites, les points d'amélioration et une analyse des difficultés rencontrées.

**Premières  
réalisations  
actions  
engagées en 2017** /  
déjà

- Consultation des enseignants des 3 académies concernés par l'enseignement du numérique (options ICN, ISN, SIG, BTS SIO) en vue de l'expérimentation d'une plateforme de diffusion de contenu de sensibilisation et d'initiation au numérique, définition d'un catalogue de contenu (MOOC) et estimation du périmètre de l'expérimentation (classes/options, nombre d'apprenants).
- Partenariat avec l'association Entreprendre pour Apprendre, dotation pour un prix « Usage numérique » pour chaque territoire de la région Grand Est.
- Mise en œuvre par la branche du site concepteurs d'avenirs : [www.concepteursdavenirs.fr](http://www.concepteursdavenirs.fr)
- L'enregistrement et la diffusion de la vidéo d'une conférence de Monsieur Vonfelt dans l'académie de Reims sur l'économie et les métiers du numérique diffusée auprès des enseignants de lycée prenant en charge les enseignements d'informatiques dans l'académie de Reims.

### 3.2.2 Défi n°4

#### Mobiliser les employeurs du numérique sur la promotion des métiers

**Constats** Certains professionnels au sein des entreprises souhaitent avoir un rôle actif dans la promotion des métiers du secteur auprès des publics. Cela nécessite, au préalable, une sensibilisation pour communiquer avec pédagogie auprès des publics cibles. La constitution d'un réseau de professionnels d'entreprises volontaires facilitera la mise en relation avec les professionnels du service public régional de l'orientation qui orienteront les publics.

- Objectifs**
- Développer un réseau d'interlocuteurs « entreprises » actif et sensibilisé aux questions d'orientation des publics
  - Faciliter la mise en relation des publics avec les entreprises d'accueil
  - Mener des actions visant à rapprocher les professionnels du service public régional de l'orientation avec les entreprises du secteur du numérique.

**Actions**

Constituer un **réseau d'interlocuteurs « entreprises »** sensibilisés et formés à la communication vers le public en orientation, les professionnels et les parents d'élèves ;

**Recensement** par la profession des entreprises régionales du secteur numérique pouvant participer aux actions menées :

- Coaching des projets mini-entreprises, participation au jury EPA
- Accueil des périodes d'immersion et des ateliers de découverte pour les professionnels de l'orientation, de la formation et de l'emploi
- Animation d'une journée d'information / professionnalisation des professionnels du service public régional d'orientation ;

**Travailler avec les entreprises** du numérique Grand Est :

- pour valoriser les métiers et les carrières du secteur ;
- pour faciliter l'accès aux stages en entreprise pour les élèves (stages en alternance...) ;

**Mobiliser des entreprises** prêtes à accueillir des journées de présentation du secteur du numérique et des visites d'entreprises ou période d'immersion pour les professionnels de l'orientation ;

**Évaluer** les actions auprès des entreprises et des publics cibles.

- Leviers de mise en œuvre opérationnelle**
- Le portail régional de l'Orientation Grand Est et l'agenda de l'orientation
  - Le pôle stage des Rectorats
  - Le site : [www.concepteursdavenir.fr](http://www.concepteursdavenir.fr) ...

**Pilote** Syntec Numérique

**Partenaires associés** Région Grand Est, FAFIEC, les entreprises, Pôle emploi, AGEFIPH, DIRECCTE, Rectorats, ONISEP

**Calendrier de mise en œuvre** Cf. annexe 3

**Méthode  
d'évaluation**

Un bilan annuel sera réalisé pour faire un point d'étape sur les réussites, les points d'amélioration et une analyse des difficultés rencontrées.

**Premières  
réalisations  
actions  
engagées en 2017** /  
déjà

- Présentation des usages et des métiers du numérique lors de réunions d'informations collectives organisées en partenariat avec la Fédération des Acteurs de la Solidarité.
- Mise en œuvre par la branche du site concepteurs d'avenirs : [www.concepteursdavenir.fr](http://www.concepteursdavenir.fr)
- L'enregistrement et la diffusion d'une vidéo d'une conférence de Monsieur Vonfelt dans l'académie de Reims sur l'économie et les métiers du numérique diffusée auprès des enseignants de lycée prenant en charge les enseignements d'informatiques dans l'académie de Reims.

### 3.2.3 Défi n°5

## Sensibiliser, informer et former les professionnels de l'orientation, de la formation et de l'insertion sur la réalité des métiers du numérique

#### Constats

Les professionnels de l'orientation, de la formation et de l'insertion doivent se former régulièrement à la connaissance des secteurs d'activité et disposer d'outils de promotion des métiers pour améliorer régulièrement leur connaissance globale du secteur d'activité (métiers, carrières, formations...) afin de faciliter les démarches d'orientation des publics.

#### Objectifs

- Favoriser les échanges entre les membres du service public régional de l'orientation et le monde professionnel
- Proposer un appui et des outils aux professionnels de l'orientation, de la formation et de l'insertion, aux enseignants et aux parents d'élèves pour améliorer leur connaissance du secteur du numérique
- Informer les référents numériques de la DEFOP et des agences territoriales de la Région sur les problématiques du secteur

#### Actions

Renforcer la connaissance et l'information **des professionnels de l'orientation, de la formation et de l'insertion et les référents numériques de la Région** à travers :

- Des sensibilisations, des formations et des échanges sur la transformation numérique et les usages, les métiers et la dynamique d'emploi, les critères de recrutement, une présentation des outils de promotion des métiers et de l'orientation, des cursus de formation (prérequis nécessaire et certifications), les possibilités de carrières et les débouchés ;
- Des immersions en milieu professionnel et des visites en entreprises représentatives des différentes activités du secteur (éditeur de logiciel, entreprises de services du numérique, cabinet de conseil et d'ingénierie en technologies) ;

Proposer un appui et des outils de la profession aux **enseignants** dans les collèges, lycées et organismes de formation pour leur permettre une meilleure connaissance des cursus de formation et de participer à des découvertes des environnements professionnels du secteur ;

**Évaluer** les actions auprès des entreprises et les professionnels ciblés ;

#### Leviers de mise en œuvre opérationnelle

- Le programme régional de professionnalisation des partenaires du service public régional de l'orientation, de la formation et de l'insertion Grand Est
- Les futures conventions d'application annuelles qui définissent les modalités de mises en œuvre des axes de la convention-cadre signée entre la Région et l'AGEFIPH
- Le site web Talents du numérique (vidéos, brochures sur les métiers...)
- Le futur dispositif de gestion des périodes d'immersion et des ateliers en entreprise en utilisant le portail de Numéric'Emploi Grand Est
- Les travaux de synthèse sur les évolutions et bonnes pratiques issues des commissions de Pasc@line et leurs outils de communication
- Le futur réseau d'interlocuteurs « entreprises » (défi 4)
- Les travaux réalisés sur la FOAD<sup>31</sup> en Champagne – Ardenne (tutoriels...)
- La convention régionale de financement ONISEP / Région
- Le site : [www.concepteursdavenir.fr](http://www.concepteursdavenir.fr) ...

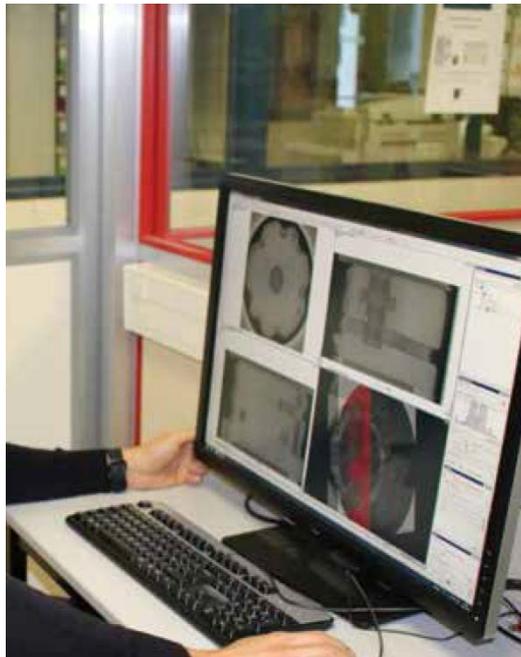
<sup>31</sup> Cf glossaire

<b>Pilote</b>	Région Grand Est
<b>Partenaires associés</b>	La profession, FAFIEC, les entreprises, Pôle emploi, AGEFIPH, DIRECCTE, Rectorats, ONISEP
<b>Calendrier de mise en œuvre</b>	Cf. annexe 3
<b>Méthode d'évaluation</b>	Un bilan annuel sera réalisé pour faire un point d'étape sur les réussites, les points d'amélioration et une analyse des difficultés rencontrées.
<b>Premières réalisations / actions engagées en 2017</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation d'une demi-journée de formation pour les enseignants des académies de Nancy et de Reims sur la transformation numérique, les usages et leur impact sur les compétences et les métiers ;</li> <li>• Animation d'une conférence pour les directeurs des MIAGE (dont Nancy et Mulhouse) sur la transformation numérique, les usages et leur impact sur les compétences et les métiers.</li> <li>• Mise en œuvre par la branche du site concepteurs d'avenirs : <a href="http://www.concepteursdavenirs.fr">www.concepteursdavenirs.fr</a></li> <li>• L'enregistrement et la diffusion de la vidéo d'une conférence de Monsieur Vonfelt dans l'académie de Reims sur l'économie et les métiers du numérique diffusée auprès des enseignants de lycée prenant en charge les enseignements d'informatiques dans l'académie de Reims.</li> </ul>

### 3.3 Priorité 3 : La formation professionnelle : un levier de compétitivité économique régionale et territoriale

#### Enjeux

- Consolider les dynamiques partenariales et développer les réponses formation pour répondre aux difficultés de recrutement des entreprises ;
- Accompagner les publics (dont ceux les plus éloignés de l'emploi) dans leur insertion professionnelle avec des parcours de formation efficaces et adaptés aux profils des publics et des entreprises ;
- Identifier les passerelles entre les formations ;
- Articuler les moyens de tous les financeurs ;
- Contribuer à l'élaboration d'une offre de formation cohérente qui répond aux difficultés de recrutement identifiées des entreprises.



### 3.3.1 Défi n°6

## Répondre aux besoins en compétences des entreprises par une offre de formation professionnelle initiale et continue adaptée

**Constats** On compte **3290 offres d'emplois** sur les métiers liés à l'informatique en 2015 (tous métiers confondus) sur le territoire régional et **6640 demandeurs d'emploi**. Parmi eux, 2/3 sont inscrits dans 3 métiers différents : la maintenance informatique et bureautique (1730), les études et développement informatique (1450) et la réalisation de contenus multimédia (1280).  
65% des demandeurs d'emploi ont un niveau de formation de III et plus.  
16,1 % d'entre eux ont moins de 25 ans, 67 % de 25 à 49 ans, 16,9% ont plus de 50 ans, 41% sont des demandeurs d'emploi de longue durée<sup>32</sup>.

**Objectifs**

- Assurer des parcours de formation pour les publics afin de les mener à l'emploi ;
- Identifier les passerelles possibles entre les formations ;
- Aménager une carte annuelle des formations professionnelles initiale et continue ;
- Articuler les moyens de tous les financeurs  
Tenir compte des spécificités territoriales dans une cohérence régionale.

**Actions**

Organiser une **concertation annuelle** pilotée par la Région et associant la profession et la commission paritaire régionale emploi – formation de la branche, les autorités académiques, et la CCI **sur l'évolution de l'offre de formation initiale et continue** à partir des besoins en compétences identifiés dans le diagnostic régional (défi 1) ;

Contribuer à l'identification des besoins en compétences (lien défi 1) et des **priorités d'aménagement** de l'offre de formation par voie et niveaux de formation ;

Aligner les types de formation en **apprentissage** sur les besoins des territoires, augmenter leur nombre et **développer les formations au niveau I** ;

Favoriser la mise en place de **formations pour les demandeurs d'emploi** pour combler le déficit de ressources humaines du secteur :

- en donnant la priorité aux profils métier représentant la majorité des postes à pourvoir,
- en prenant en compte les besoins en compétences exprimés par tous les partenaires lors de la rencontre sur l'aménagement de l'offre de formation initiale et continue,
- en les intégrant dans des parcours aboutissant à l'emploi s'appuyant sur des périodes de formation et des périodes d'acquisition d'expérience pratique sur des projets d'entreprise,
- en tenant compte de l'éloignement à l'emploi des candidats pour construire des parcours adaptés en termes de modalités pédagogiques et de durée,
- en articulant les dispositifs de co-financement (contrats de professionnalisation, POE...).

**Optimiser** les moyens pour la formation initiale et continue en mobilisant l'ensemble des financeurs (plateaux techniques, appareil de formation, dispositifs de financement articulés...) et en favorisant le mixage des publics dès lors que la pertinence en aura été démontrée ;

<sup>32</sup> Sources : Pôle emploi - 2017

Identifier et créer des **passerelles** du secteur industriel ou d'autres secteurs vers les métiers du numérique (ex : un ingénieur de l'industrie avec une formation informatique complémentaire) ou au sein du secteur du numérique et proposer des formations modulaires adaptées (blocs de compétences) à la situation des publics ;

Développer l'**apprentissage transfrontalier** pour favoriser notamment l'accueil des jeunes allemands dans une entreprise du territoire régional ;

**Renforcer l'acquisition de compétences transversales :**

- Formations linguistiques en anglais technique dans les métiers de l'informatique ;
- Formations commerciales (ingénieurs d'affaires, consultants informatiques) ;

S'appuyer sur **les outils de communication** destinés aux entreprises pour valoriser les possibilités et avantages de la formation initiale en alternance.

**Leviers de mise en œuvre opérationnelle**

- Les diagnostics territoriaux de la Région, de la Branche, du FAFIEC, de Pôle emploi
- L'aménagement des cartes de l'offre de formation professionnelle initiale par voie scolaire (Rectorat) et en apprentissage (Région)
- Le programme régional de formation continue de la Région
- L'offre de formation régionale de Pôle emploi
- Les futures conventions d'application annuelles qui définissent les modalités de mises en œuvre des axes de la convention-cadre signée entre la Région et l'AGEFIPH
- L'offre de formation régionale du FAFIEC (demandeurs d'emploi et salariés)
- Les projets de formation sur-mesure
- Le module de collecte des besoins en compétences et d'identification des postes à pourvoir de l'extranet du portail Numéric'Emploi Grand Est...

**Pilote**

Région Grand Est

**Partenaires associés**

La profession, FAFIEC, les entreprises, Pôle emploi, AGEFIPH et CAP Emploi, DIRECCTE, Rectorats, ONISEP, CCI, Universités

**Calendrier de mise en œuvre**

Cf. annexe 3

**Méthode d'évaluation**

Un bilan annuel sera réalisé pour faire un point d'étape sur les réussites, les points d'amélioration et une analyse des difficultés rencontrées.

**Premières réalisations / actions déjà engagées en 2017**

- Une concertation annuelle organisée sur les priorités d'aménagement de l'offre de formation initiale et continue pour la rentrée 2018 ;
- La mise en œuvre de formations structurelles (appels d'offres) pour 2018 ;
- La mise en œuvre de formations continues sur-mesure en partenariat avec Syntec numérique (Data Scientist, Développeur Intégrateur Web orienté objet).

### 3.3.2 Défi n°7

## Mettre en place des formations innovantes pour répondre aux évolutions de l'offre de formation

**Constats** Face aux innovations technologiques du numérique, les pratiques pédagogiques des formations évoluent pour permettre à chaque individu d'accéder à la formation de manière plus autonome.

- Objectifs**
- Accompagner les professionnels de la formation continue dans l'évolution de leurs pratiques professionnelles
  - Expérimenter et soutenir des initiatives de formations innovantes au niveau pédagogique
  - Mettre en place des parcours de formation innovants pour tous les publics (dont les publics éloignés de l'emploi)

**Actions** Analyser et instruire les projets « **Grande École du Numérique** » lors de la demande de labellisation des organismes de formation, et suivre ces projets de manière qualitative (indicateurs de résultat à mettre en place ...);

Expérimenter des **initiatives de formations innovantes au niveau pédagogique** («learning by doing» ou apprentissage par la pratique) avec des actions conjoncturelles sur tout le territoire à travers notamment le réseau des Grandes Écoles du Numérique ;

Mener une réflexion afin d'identifier l'opportunité de créer un **Campus des Métiers et des Qualifications** (identification des plateformes pédagogiques, établissements de formation, partenariat avec les entreprises du secteur) pour le secteur numérique sur le Grand Est avec un pôle de formation en synergie avec les politiques territoriales de développement économique ;

**Expérimenter l'adaptation des contenus des formations professionnelles continues** avec les organismes de formation en fonction des besoins identifiés par les entreprises ou la branche, notamment pour anticiper les besoins liés aux nouveaux métiers ou nouveaux usages (ex : des modules complémentaires par rapport aux référentiels de formation continue, le mixage de formation, la VAE, les logiques de passerelles) ;

Expérimenter la mise en œuvre de **Formations Complémentaires d'Initiatives Locales** avec les Rectorats pour compléter une formation diplômante des jeunes en formation initiale ;

**Expérimenter des nouvelles modalités pédagogiques** (MOOC, SPOC, FOAD...) dans les formations régionales pour couvrir notamment les zones rurales avec un accompagnement adapté des personnes éloignées de l'emploi ;

Contribuer à **l'enseignement des nouvelles technologies et méthodologies** nécessaires aux entreprises du secteur dans les filières de formation existantes notamment en utilisant des outils et solutions pratiqués dans les entreprises et en faisant appel à des professionnels d'entreprises en s'appuyant notamment sur l'expertise de la branche :

- Comme intervenant dans les cursus de formation
- Comme formateur auprès du corps enseignant

- Leviers de mise en œuvre opérationnelle**
- Les diagnostics des besoins en compétences territoriaux et régionaux de la Région, de la Branche, du FAFIEC, de Pôle emploi
  - La mobilisation de la branche auprès des équipes pédagogiques
  - Les dispositifs de formations financées soit par appels d'offres soit construites sur-mesure (Fond d'Intervention pour la Formation et l'Emploi pour la Région)

et Formation Complémentaire d'Initiatives Locales pour l'Éducation nationale...);

- L'analyse de l'expérimentation FOAD menée en ex-Région Champagne-Ardenne
- L'appel à projets annuel de la Région auprès des CFA pour développer des actions qualitatives (dont l'innovation pédagogique)
- Le GIP de la Grande École du Numérique
- La Commission Adaptation des compétences de Numéric'Emploi Grand Est...

#### Pilote

Région Grand Est

#### Partenaires associés

Syntec Numérique, Pasc@line, Rectorat, Pôle emploi, DIRECCTE, AGEFIPH et Cap emploi, FAFIEC, Universités, CCI

#### Calendrier de mise en œuvre

Cf. annexe 3

#### Méthode d'évaluation

Un bilan annuel sera réalisé pour faire un point d'étape sur les réussites, les points d'amélioration et une analyse des difficultés rencontrées.

Indicateurs prévisionnels :

- Évolution du nombre de jeunes en échec scolaire entrés dans un parcours de formation
- Évolution du nombre de grandes écoles du numérique soutenues (par type de formation, niveau, effectifs...)
- Évolution du nombre de formations innovantes (par type de formation, niveau, effectifs...)
- Évolution des projets qualitatifs menés avec les CFA.

#### Premières réalisations / actions déjà engagées en 2017

- L'analyse par la Région et Syntec numérique des projets des organismes de formation qui demandent le label Grande école du numérique de l'État.
- Mise en œuvre de cursus de formation pour les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes décrocheurs du système scolaire traditionnel, avec le soutien du GIP Grande École du Numérique à l'UHA4.0
  - une nouvelle session de formation généraliste au métier de développeur sur 3 ans
  - une session de mise à niveau pour des jeunes infra bac afin de leur permettre de suivre ensuite un cursus de formation développeur
- Lancement d'une session de formation et d'acquisition d'expérience professionnelle sur 3 ans au métier de développeur / Intégrateur Web orienté objet en partenariat avec la Web@cadémie à Strasbourg (Grande École du Numérique) et une structure d'insertion par l'activité économique (Humanis).
- La mise en œuvre de la formation de l'organisme Openclassroom en FOAD financée par la Région.

### 3.3.3 Défi n°8

#### Poursuivre l'amélioration de la qualité des formations professionnelles initiales et continues

**Constats** Pour permettre à tous les publics de bénéficier des compétences nécessaires pour trouver un emploi ou se reconvertir professionnellement, la formation doit être accessible à tous et de qualité.  
L'entreprise doit être également au cœur du système de formation pour faciliter l'insertion professionnelle des publics à l'issue des formations, tout en permettant de répondre à leurs besoins de recrutement

- Objectifs**
- Promouvoir la voie professionnelle et le développement des entreprises formatrices
  - Améliorer le développement de l'apprentissage en complémentarité avec la voie scolaire
  - Favoriser la qualité des relations entre l'entreprise, le CFA et/ou les organismes de formation et les publics
  - Sécuriser les parcours de formation des publics (prévention et lutte contre les abandons en formation...)

**Actions**

Poursuivre les efforts de **qualité dans l'alternance** dans le cadre des contrats en apprentissage et de professionnalisation ainsi que la qualité des périodes de formation en milieux professionnels sous statut scolaire ;

Développer le réseau d'**entreprises formatrices** en les incitant à **former des tuteurs** pour encadrer les personnes en formation et accompagner les actions de transfert de compétences ;

Améliorer les conditions d'**accueil des apprenants en alternance** dans l'entreprise et **valoriser le rôle des maîtres d'apprentissage** ;

Étudier les possibilités de développement de **l'extranet du portail de Numeric'Emploi Grand Est** en complément des outils existants de la Région et de Pôle emploi (Athena, Kairos, site régional des offres et candidatures en apprentissage de la Région Grand Est...);

Développer le **parrainage des jeunes** par des entreprises du secteur avec l'appui de la branche dès leur entrée en formation dès lors que leur cursus de formation aboutit à l'un des métiers en tension de recrutement ;

**Rendre visible** l'offre de formation professionnelle initiale et continue auprès des entreprises et des publics ;

Identifier les personnes diplômées sortantes de **formation initiale** (enseignement supérieur) et développer les partenariats avec les entreprises pour faciliter leur **insertion professionnelle** ;

**Communiquer** aux entreprises les formations existantes et leurs calendriers afin de faciliter :

- l'accès aux stages en entreprise des actions de formation afin de tester les compétences des stagiaires
- la sélection de candidats par les entreprises à l'issue des formations (associer les entreprises aux bilans des formations) ;

Analyser les motifs de taux de rupture et mettre en œuvre les moyens pour **prévenir le décrochage et lutter contre les abandons** en cours de formation y compris dans l'enseignement supérieur ;

Encourager la **mobilité des apprentis notamment dans les régions transfrontalières** pour développer leurs expériences professionnelles (Erasmus +, échanges de classe de CFA au niveau international, échanges européens, apprentissage des langues étrangères, expérience multiculturelle) ;

**Poursuivre l'information et le conseil** des entreprises par la branche sur les filières de formation adéquates face à leurs besoins en compétences.

**Leviers de mise en œuvre opérationnelle**

- L'appel à projets annuel de la Région auprès des CFA pour développer des actions qualitatives (ruptures de formation...);
- Le trophée des maîtres d'apprentissage ;
- Le guide de l'apprentissage ;
- L'outil informatique « Y Paréo » de la Région pour améliorer la communication dans la relation entreprises et CFA ;
- Les futures conventions d'application annuelles qui définissent les modalités de mises en œuvre des axes de la convention-cadre signée entre la Région et l'AGEFIPH ;
- Le décret « qualité » de la formation ;
- Les actions de la Commission Adaptation des compétences de Numéric'Emploi Grand Est pour faciliter la mise en relation des apprenants avec les entreprises qui recrutent afin de mettre en place des parrainages ;
- La commission Aide au recrutement de Numéric'Emploi Grand Est et ses partenaires de l'Emploi (Pôle emploi, APEC, Cap Emploi) ;
- La gestion des dossiers des candidats dans l'extranet du portail de Numéric'Emploi Grand Est ;
- Le référencement de l'offre de formation sur les sites de la Région (à destination des organismes de formation et du grand public) : <http://www.seformerensace.eu/> ; [www.formationchampagneardenne.org](http://www.formationchampagneardenne.org) [www.lorpm.eu](http://www.lorpm.eu) et sur le site du portail Numéric' Emploi Grand Est (à destination des entreprises) : <https://grand-est.numeric-emploi.org/> ;
- Le site concepteurs d'avenirs : [www.concepteursdavenirs.fr](http://www.concepteursdavenirs.fr) ...

**Pilote**

Région Grand Est

**Partenaires associés**

Rectorat, FAFIEC, la profession, Pasc@line, CFA, Pôle emploi, DIRECCTE

**Calendrier de mise en œuvre**

Cf. annexe 3

**Méthode d'évaluation**

Un bilan annuel sera réalisé pour faire un point d'étape sur les réussites, les points d'amélioration et une analyse des difficultés rencontrées.

Indicateurs prévisionnels :

- Évolution du nombre de parrains et marraines et de tuteurs formés par année
- Évolution du nombre d'entreprises formatrices

**Premières réalisations / actions déjà engagées en 2017**

- Mise en place d'un annuaire des formations initiales et professionnelles continues opérées par les universités et écoles (publiques ou privées) sur le portail de Numéric'Emploi Grand Est ; la 1re phase a été réalisée sur le territoire alsacien ; la 2<sup>e</sup> phase planifiée au 4<sup>e</sup> trimestre 2017 concernera le territoire lorrain ;
- Réalisation du cahier des charges du module complémentaire de l'extranet de Numéric'Emploi Grand Est pour la collecte des besoins en compétences et postes à pourvoir, à gérer la sélection des stagiaires et à faciliter leur intégration dans le monde du travail.
- Mise en œuvre par la branche du site concepteurs d'avenirs : [www.concepteursdavenirs.fr](http://www.concepteursdavenirs.fr)

### 3.3.4 Défi n°9

## Renforcer les compétences des actifs face aux évolutions du secteur et poursuivre la formation des créateurs d'entreprise du numérique

**Constats** 28 455 salariés travaillent dans le secteur du numérique en région Grand Est soit 3,9% des salariés du numérique national<sup>33</sup>.  
Les activités du numérique sont très concentrées dans les grandes agglomérations : 6 zones d'emploi concentrent 75% des salariés du secteur.

- Objectifs**
- Développer la formation des salariés et des indépendants tout au long de la vie
  - Anticiper l'évolution des compétences face aux mutations économiques et technologiques
  - Sécuriser le parcours des travailleurs handicapés (TH) et des salariés des SIAE
  - Faciliter la reconversion professionnelle des publics
  - Poursuivre les actions de formations des créateurs d'entreprise
  - Poursuivre la promotion et le développement de la VAE

**Actions**

Articuler le Contrat d'Objectifs avec un possible **Accord de Développement des Emplois et des Compétences (ADEC)** de la DIRECCTE en partenariat avec le FAFIEC pour le secteur numérique afin d'anticiper les inadaptations aux évolutions de l'emploi (mutations économiques, technologiques, sociales et démographiques) des actifs occupés en particulier ceux des TPE / PME et de sécuriser leurs trajectoires professionnelles et les maintenir sur leurs postes ;

- **Renforcer les compétences des actifs** en les accompagnants face aux évolutions technologiques (progiciels de gestion intégrés, logiciels de mobilité...) et organisationnelles (compétences commerciales, management...);
- **Organiser des sessions de formation** régionales pour les salariés concernant les mises à niveau ou mutation de compétences technologiques ou méthodologiques du secteur ;
- Apporter conseil et assistance aux entreprises pour la mise en place d'une **démarche «Entreprise formatrice»** ;
- Inciter les entreprises à **former des tuteurs** pour encadrer les personnes en formation et accompagner les actions de transfert de compétences ;
- Organiser des **sessions de découverte des usages numériques soutenant le développement économique** à l'attention des responsables des entreprises du secteur.

**Consolider** le parcours des salariés en Structures d'Insertion par l'Activité Économique en facilitant leur mobilité vers le secteur marchand « classique » en orientant les formations sur les métiers en forte demande et en mettant en place un système de parrainage des candidats par des entreprises du secteur marchand lors d'une phase d'acquisition d'expérience pratique ;

Poursuivre la promotion et le développement de la **Validation des acquis de l'Expérience (VAE)** auprès des salariés pour favoriser leur évolution professionnelle et pérenniser ainsi leurs emplois ;

Poursuivre les **actions de formation** vis-à-vis des créateurs d'entreprise ;

**Expérimenter la sécurisation des parcours des indépendants** en les orientant vers des Coopératives d'Activités et d'Emploi dédiées au secteur numérique afin de les **conseiller sur les compétences** à acquérir par rapport aux attentes du marché régional

<sup>33</sup> Source : ACOSS-URSSAF 01/01/2016

et leur **proposer des formations adaptées** ;

**Poursuivre la communication par la branche** sur les filières de formations continues régionales et les dispositifs de financement mobilisables auprès des entreprises.

**Leviers de mise en œuvre opérationnelle**

- La réalisation d'un Contrat d'Études Prospectives pour identifier les nouveaux besoins en compétences au regard des mutations économiques et technologiques du secteur ;
- La Commission Adaptation des Compétences de Numeric'Emploi Grand Est
- Les actions de la commission Soutien aux Entrepreneurs de Numeric'Emploi Grand Est
- Le FPSPP sur les appels à projets « Mutations économiques »
- Les outils et les financements mobilisables par l'État, le FAFIEC et la branche
- Les formations généralistes collectives de création / reprises d'entreprise de la Région, de Pôle emploi, des CCI
- Les ateliers de Pôle emploi (Active créa) pour sensibiliser les porteurs d'un projet de création d'entreprise
- Les futures conventions d'application annuelles qui définissent les modalités de mises en œuvre des axes de la convention-cadre signée entre la Région et l'AGEFIPH
- Les actions et outils de la Direction de la Connaissance et de la Compétitivité et du Syntec Numérique déjà existants ou à développer sur le secteur du numérique
- Le programme régional sur l'ESS et le programme régional d'Insertion par l'Activité économique

**Pilote**

FAFIEC

**Partenaires associés**

La profession, Pôle emploi, DIRECCTE, AGEFIPH, Région Grand Est

**Calendrier de mise en œuvre**

Cf. annexe 3

**Méthode d'évaluation**

Un bilan annuel sera réalisé pour faire un point d'étape sur les réussites, les points d'amélioration et une analyse des difficultés rencontrées.

**Premières réalisations / actions déjà engagées en 2017**

- Un projet d'ADEC entre la DIRECCTE et le FAFIEC fin 2017 ;
- Partenariat entre Humanis (SIAE) et Numeric'Emploi Grand Est pour :
  - Définir une stratégie d'orientation métier pour le secteur numérique et les conseillers sur les compétences à acquérir par leur salarié vis-à-vis des attentes du marché de l'emploi territorial.
  - Expérimenter la formation en e-learning d'un groupe de salariés sur le métier de développeur (projet Open Classroom financé par la Région)
  - Étudier et lancer un cursus de formation et d'acquisition d'expérience professionnelle avec le parrainage des stagiaires par des entreprises du secteur.

### 3.3.5 Défi n°10

#### Faciliter la gestion des Ressources Humaines au sein des Startup/TPE/PME

<b>Constats</b>	Les entreprises et particulièrement les TPE et PME, évoluant dans les domaines de hautes technicités ont tendance à moins maîtriser les processus RH et à se concentrer sur leur cœur de métier. Cela génère souvent des manques et de forts besoins en termes d'accompagnement sur les thématiques RH (organisation, fiches de postes, organigrammes...) et formation (recueil des besoins en compétences, élaboration de plan de formation...).
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Accompagner les entreprises dans leurs problématiques de ressources humaines</li><li>• Permettre de placer les questions RH et Formation au cœur des leviers de performance des TPE/PME</li></ul>
<b>Actions</b>	<p><b>Schématiser</b> l'articulation des différents dispositifs d'aide à la gestion RH, au recrutement et à la formation professionnelle continue ciblant les TPE et PME ;</p> <p>Proposer aux PME des <b>diagnostics</b> de maturité de leurs pratiques en matière de gestion des Ressources Humaines et de formation continue ;</p> <p>Informers les entreprises sur les actions destinées à mettre en place une <b>gestion optimisée des ressources humaines</b> afin de gérer les problèmes de personnel au quotidien, de se préparer aux évolutions futures, et d'adapter les compétences des salariés en vue d'anticiper les changements ;</p> <p>Informers les entreprises sur l'utilisation du <b>référentiel des métiers</b> du secteur pour les aider à formaliser leur définition de postes.</p>
<b>Leviers de mise en œuvre opérationnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'offre de services « accompagnement RH » proposée par le FAFIEC à ses entreprises adhérentes ;</li><li>• L'organisation de réunions collectives de présentation des prestations d'accompagnement RH proposées par le FAFIEC ;</li><li>• Les RDV individuels avec les entreprises ;</li><li>• Les E-mailling ciblés au plan territorial et sectoriel ;</li><li>• La convention DIRECCTE / FAFIEC de développement de prestations de conseil en ressources humaines à destination des TPE-PME</li></ul>
<b>Pilote</b>	FAFIEC
<b>Partenaires associés</b>	La profession, Pôle emploi, DIRECCTE, AGEFIPH, Région Grand Est
<b>Calendrier de mise en œuvre</b>	Cf. annexe 3
<b>Méthode d'évaluation</b>	Un bilan annuel sera réalisé pour faire un point d'étape sur les réussites, les points d'amélioration et une analyse des difficultés rencontrées.
<b>Premières réalisations / actions déjà engagées en 2017</b>	La Convention DIRECCTE / FAFIEC de développement de prestations de conseil en ressources humaines à destination des TPE-PME

## 4. Article 4 - Mise en œuvre et suivi

### 4.1 Le comité de pilotage et de suivi

Un comité de pilotage du contrat d'objectifs est institué pour assurer le suivi de la mise en œuvre du présent contrat.

Il est composé **des parties signataires** et associés du présent contrat :

- **L'État :**
  - le Préfet de la Région Grand Est ou son représentant (DIRECCTE Grand Est).
  - les Rectrices et Chancelières des Universités des Académies de Reims, Nancy – Metz et Strasbourg ou leurs représentants
  - la Déléguée Régionale de l'ONISEP Grand Est ou son représentant
- **Le Conseil Régional Grand Est :** le Président du Conseil Régional du Grand Est ou son représentant
- **La Profession :** le Président du Syntec Numérique ou son représentant ;  
Le Président et le Vice-Président de la Commission paritaire régional emploi –formation de la branche professionnelle
- **L'OPCA de branche :** la Responsable d'Antenne EST du FAFIEC ou son représentant.

**Et des partenaires associés** aux travaux menés dans le cadre du contrat d'objectifs :

- **Pôle emploi :** Le Directeur Régional ou son représentant
- **L'AGEFIPH :** Le Délégué Régional ou son représentant
- **La CCI :** le Président de la Chambre du Commerce et d'Industrie Grand Est ou son représentant

Ce comité de pilotage sera présidé par M. le Président du Conseil Régional ou son représentant.

La Région invite les participants au comité de suivi et assure l'organisation de ces réunions. Il se réunira une fois par an pour, au vu des évolutions survenues et des données actualisées du secteur, pour :

- dresser le bilan des actions réalisées dans l'année à partir d'indicateurs pertinents,
- capitaliser les bonnes pratiques et identifier les axes d'amélioration,
- définir un nouveau plan d'actions à mettre en œuvre pour l'année suivante.

### 4.2 Plan d'actions annuel

Chaque année, dans le cadre de la réunion du Comité de pilotage de ce contrat d'objectifs, les membres s'accorderont pour mener des actions identifiées comme prioritaires et les modalités d'évaluation et de suivi pour l'année à venir en définissant les pilotes et partenaires associés aux travaux.

Par ailleurs, les acteurs de la formation professionnelle et les représentants de la profession de ce comité de pilotage s'accorderont sur une maquette physico-financière de suivi des priorités et engagements qui détermineront les priorités et engagements en matière d'offre de formation professionnelle initiale et continue. Ladite convention sera élargie à l'ensemble des financeurs de la formation.

### 4.3 Les groupes de travail techniques et thématiques

Ils mettent en œuvre, suivent et évaluent les actions prioritaires retenues chaque année par le Comité de pilotage, et sont pilotés par au moins un représentant du Comité de pilotage.

En fonction des thématiques, ces groupes de travail associeront des partenaires de l'orientation, de l'emploi et de la formation.

### 4.4 Durée et renouvellement du contrat

Le présent contrat est conclu pour une durée de trois ans à compter de sa date de signature. Ce contrat sera renouvelable une fois, après validation du bilan du COT et du contenu par les signataires du contrat d'objectifs.

L'organisation professionnelle informera les entreprises du secteur du contenu du contrat d'objectifs.

### 4.5 Modification du contrat

Le présent contrat pourra être modifié et/ou complété par voie d'avenants, rendus nécessaires en particulier dans le cas de l'évolution des dispositions législatives et réglementaires relatives aux dispositifs traités au sein de ce contrat.

Le Préfet de la Région  
Grand Est

Le Président de la Région  
Grand Est

La Rectrice de la Région  
Académique Grand Est

La Déléguée Régionale de  
l'ONISEP Grand Est

Le Président de la  
Commission Paritaire  
Régionale de la branche  
professionnelle

Le Vice-président de la  
Commission Paritaire  
Régionale de la branche  
professionnelle

Le Délégué régional Grand Est  
de Syntec Numérique

La Déléguée régionale Grand  
Est du FAFIEC,  
OPCA de branche

Fait en \_\_\_\_\_ exemplaires originaux à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_.

# GLOSSAIRE

**BIM-Energie** (Building Information Modeling) : plateforme d'excellence numérique pour la construction et l'immobilier mis en place par le Pôle Fibres-Energie avec le soutien de la Région Alsace. BIM-Energie propose de l'accompagnement personnalisé sur des projets en BIM de construction et de rénovation, la mise à disposition d'outils mutualisés, des programmes de formation et des programmes d'animation

**Cloud** : les applications et données se trouvent sur un nuage composé de serveurs distants interconnectés.

**Data Scientist** : responsable de la gestion et de l'analyse des données massives afin de créer des indicateurs de prise de décision pour la direction de l'entreprise.

**ERP** : (Entreprise Ressource Planning) : progiciel de gestion intégré pour planifier les ressources de l'entreprise (gestion des achats, des stocks, des clients...)

**ESN** : Entreprise de services du numérique : elles assurent le conseil, la conception, la réalisation d'outils, l'infogérance et la maintenance et accompagnent une société cliente dans la réalisation d'un projet

**FOAD** : Formation Ouverte à Distance

**IaaS** : Infrastructure as a service (accès à un parc informatique virtualisé)

**MOOC** : Massive Open Online Course (cours en ligne ouvert à tous)

**PaaS** : Platform as a Service (le système d'exploitation et les outils d'infrastructure sont sous la responsabilité du fournisseur)

**SPOC** : Small Private Online Courses : cours privés qui peuvent être diplômants et sont payants

**SaaS** : Software as a service (des applications sont mises à la disposition des entreprises via le web)

**STaaS** : Storage as a Service (service de stockage des fichiers chez un prestataire externe qui les héberge)

**Traffic manager** : spécialiste du web et du marketing, le traffic manager gère la mise en ligne de campagnes publicitaires. Il est aussi responsable de la progression des flux de visiteurs sur les sites dont il s'occupe.

# ANNEXES

## CONTRAT D'OBJECTIFS TERRITORIAL



#GrandEst  
à vos côtés!

Logiciels &  
Services Numériques

## Annexe 1 : Les procédures d'aménagement des cartes de formation par voie de formation

### EN APPRENTISSAGE

La Région est responsable de l'aménagement de l'offre de formation professionnelle initiale, notamment en apprentissage, et par conséquent de son développement adapté aux besoins des entreprises et des territoires.

Ainsi, annuellement, les décisions de l'offre de formation en apprentissage répondent prioritairement à des orientations régionales résultant d'un processus d'analyse et de diagnostic afin d'accompagner les besoins, les choix du secteur économique et les caractéristiques des publics.

Cette identification des besoins en matière de formation professionnelle est réalisée à partir d'un diagnostic sectoriel et territorial. Pour ce faire la Région s'appuie (en cohérence avec le futur CPRDFOP) sur les outils que sont l'OREF, les contrats d'objectifs territoriaux et leurs conventions d'application annuelle, les concertations avec les branches professionnelles, les chambres consulaires et les Ministères de tutelle ainsi que les analyses territoriales réalisées par les délégués territoriaux.

Sur cette base, la Région définit les priorités de formation en apprentissage et procède ensuite :

- À l'analyse de la carte existante et à la validation annuelle de la carte de formations globale en apprentissage avec détermination des effectifs minimum et maximum par session de formation ;
- À l'identification des formations ne répondant plus aux besoins des entreprises et à la proposition de fermetures, à la détection de section en difficultés, notamment en sous-effectif, et à la recherche de pistes de remédiation et de mutualisation dans un souci d'efficacité économique, lorsque celles-ci répondent toujours aux besoins de secteurs professionnels ;
- À un appel à propositions auprès des CFA pour les nouveaux besoins d'ouvertures recensés comme prioritaires.

### EN FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (demandeurs d'emploi)

La Région construit son offre de formation en fonction des besoins en compétences par secteur à l'échelle régionale et territoriale. Elle met en œuvre un plan d'action territorial et sectoriel à l'issue des concertations conduites avec les acteurs locaux d'une part et les branches professionnelles et l'État d'autre part. Ce plan veille à l'équilibre des différentes voies de formation et à la complémentarité des interventions des principaux financeurs partenaires de la Région (Pôle emploi, AGEFIPH et OPCA). Il détermine par territoire et secteur professionnel les actions prioritaires à engager et permet d'avoir une visibilité de la programmation régionale.

L'offre de formation couvre l'ensemble des étapes possibles d'un parcours de formation :

- **Une étape préparatoire** pour les publics n'ayant pas le niveau requis pour entrer directement en qualification (découverte des métiers, clarification du projet professionnel, acquisition d'un socle de connaissances et de compétences professionnelles) ;
- **Une étape qualifiante** : Des actions de formation qualifiantes sont proposées aux demandeurs d'emploi, axés sur les métiers qui recrutent au plus proche des territoires.

Deux types de réponses sont possibles :

- **Une réponse structurelle** avec une programmation pour répondre aux besoins collectifs récurrents. Il s'agit du programme régional de formation.
- **Une réponse conjoncturelle** pour répondre de manière réactive aux sollicitations des entreprises en construisant des parcours de formation sur-mesure avec les entreprises notamment sur les métiers en tension ou nouvelles compétences (dispositif FIFE, financements individuels).

# Annexe 2 : L'offre de formation initiale sous voie scolaire et en apprentissage

## NUMERIQUE - rentrée 2015-2016

groupes de spécialités de formation concernés :

- 114-115 Mathématiques - Physique
- 200 Technologies industrielles fondamentales
- 201 Technologies de commandes des transformations industrielles
- 255 Electricité, Electronique
- 320 Spécialités plurivalentes de la communication
- 323 Techniques de l'image, du son ...
- 325 Documentation, biblio, administration des données
- 326 Informatique, traitement de l'information, réseaux
- 331 Santé

données rentrée 2015

	Als	C-A	Lor
ly	x	x	x
CFA	x	x	x

- Ly Lycée
- CFA Centre de Formation d'Apprentis

formations en lycées et CFA avec effectif

- formations en Alsace
- formations en Champagne-Ardenne
- formations en Lorraine

sources : Alsace : Rectorat de l'Académie de Strasbourg  
 Champagne-Ardenne : Rectorat de l'Académie de Reims - région Grand Est  
 Lorraine : Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz - région Grand Est

Nive au	diplôme	group. libellé de formation	type	établi	élig	commune de formation	établ. - site de formation	année de formation									
								1 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	Total						
IV	BAC PRO	255 SYSTEMES ELECTRONIQUES NUMERIQUES	Ly	■	Pu	Bischwiller	LPIC P-C Goulden	16	9		25						
						Illkirch-G.	LETPAG J. Gutenberg	26	28		54						
						Mulhouse	LP C. Stoessel	24	24		48						
						Ste-Marie-aux-M.	LEGTP L. Weiss	14	19		33						
						Strasbourg	LEGTP L. Couffignal	24	24		48						
						Thann	LPIC C. Pointet	35	35		70						
						Chaumont	LP E. Decombe	28	24	20	72						
						Reims	LPO G. Brière	56	51	56	163						
						Sedan	LPI JB Clément	42	37	38	117						
						Troyes	LPO Les Lombards	15	14	14	43						
						Jarmy	LPO Jean Zay	25	24	25	74						
						Nancy	LP Jean Prouve	44	42	48	134						
						Bar-le-Duc	LP Ligier Richier	28	13	12	53						
						Sarrebourg	LP Mangin	24	25	24	73						
						Thionville	LPO La Briquerie	46	39	41	126						
						Metz	LPO Louis de Cornomtaine	45	45	45	135						
						Schoeneck	LPO Condorcet	24	23	23	70						
						St-Dié-des-V.	LPO Georges Baumont	15	15	16	46						
						Pri	Colmar	LP Institution Saint-Jean	20	19		39					
						Schiltigheim	LP C. de Foucauld	27	22		49						
						Nancy	LP Pierre de Coubertin	24	28	31	83						
						Reims	LPO privé Saint Jean-Baptiste	28	12	25	65						
						Troyes	LP La Salle	32	24	17	73						
						CFA	Pu	Illkirch-G.	CFA du LETPAG Gutenberg	9	7		16				
						pri	Châlons-en-Ch.	CFA interprofessionnel de la Marne	46	35		81					
						<b>BAC PRO</b>								<b>717</b>	<b>638</b>	<b>435</b>	<b>1 790</b>
							BAC TECHNO	200 STI2D SYSTEMES INFORMATIQUES ET NUMERIQUES	Ly	■	Pu	Bischheim	LEGT M. Bloch		18		18
												Colmar	LEGTP B. Pascal		17		17
												Guebwiller	LEGTP T. Deck	12	15		27
												Haguenau	LEGTP Heinrich - Nessel	38	29		67
												Molsheim	LEGTP L. Marchal	25	28		53
												Mulhouse	LEGT L.Amand	36	35		71
												Saint-Louis	LEGTP J. Mermoz		16		16
Saverne	LEGTP du Haut-Barr		16		16												
Sélestat	LEGTP J-B Schwilgué	30	23		53												
Strasbourg	LEGTP L. Couffignal	37	47		84												
Strasbourg	LEGTP M. Rudloff		18		18												
Wissembourg	LEGTP Stanislas		18		18												
Nancy	LEGT Henri Loritz	66	66		132												
Jarmy	LPO Jean Zay	16	22		38												
Bar-le-Duc	LEGT R. Poincaré	50	24		74												
Saint-Avold	LPO Charles July	29	20		49												
Sarrebourg	LPO Mangin	35	32		67												
Thionville	LPO La Briquerie	53	54		107												
Schoeneck	LPO Condorcet	34	52		86												
Metz	LEGT de la communication	34	27		61												
Mirecourt	LEGT JB Vuillaume	31	32		63												
Saint-Dié	LPO Georges Baumont	24	28		52												
pu	Châlons-en-C.	LPO E. Oehmichen	15	16								31					
Charleville-Mézières	Lycée F. Bazin	33	31		64												
Chaumont	Lycée Ch. de Gaulle	17	10		27												

Épernay	Lycée S. Hessel	11	16		27
Langres	LPO Diderot	8	8		16
Reims	Lycée F. Roosevelt	39	32		71
Reims	Lycée G. Brière	5	9		14
Saint-Dizier	Lycée B. Pascal	18	15		33
Sedan	Lycée P. Bayle	10	13		23
Troyes	LPO Les Lombards	48	18		66
Vitry-le-François	LPO François 1er	19	16		35
pri Strasbourg	LEGT ORT	23	10		33
Nancy	LT P. de Coubertin	16	12		28
Reims	Lycée Saint JB de La Salle	18	11		29
Troyes	Lycée technoprivé La Salle	13	11		24
Châlons-en-Ch.	LPO E. Oehmichen	15	16		31
<b>BAC TECHNO</b>		<b>858</b>	<b>881</b>		<b>1 739</b>
<b>TOTAL NIVEAU IV</b>		<b>1 575</b>	<b>1 519</b>	<b>435</b>	<b>3 529</b>

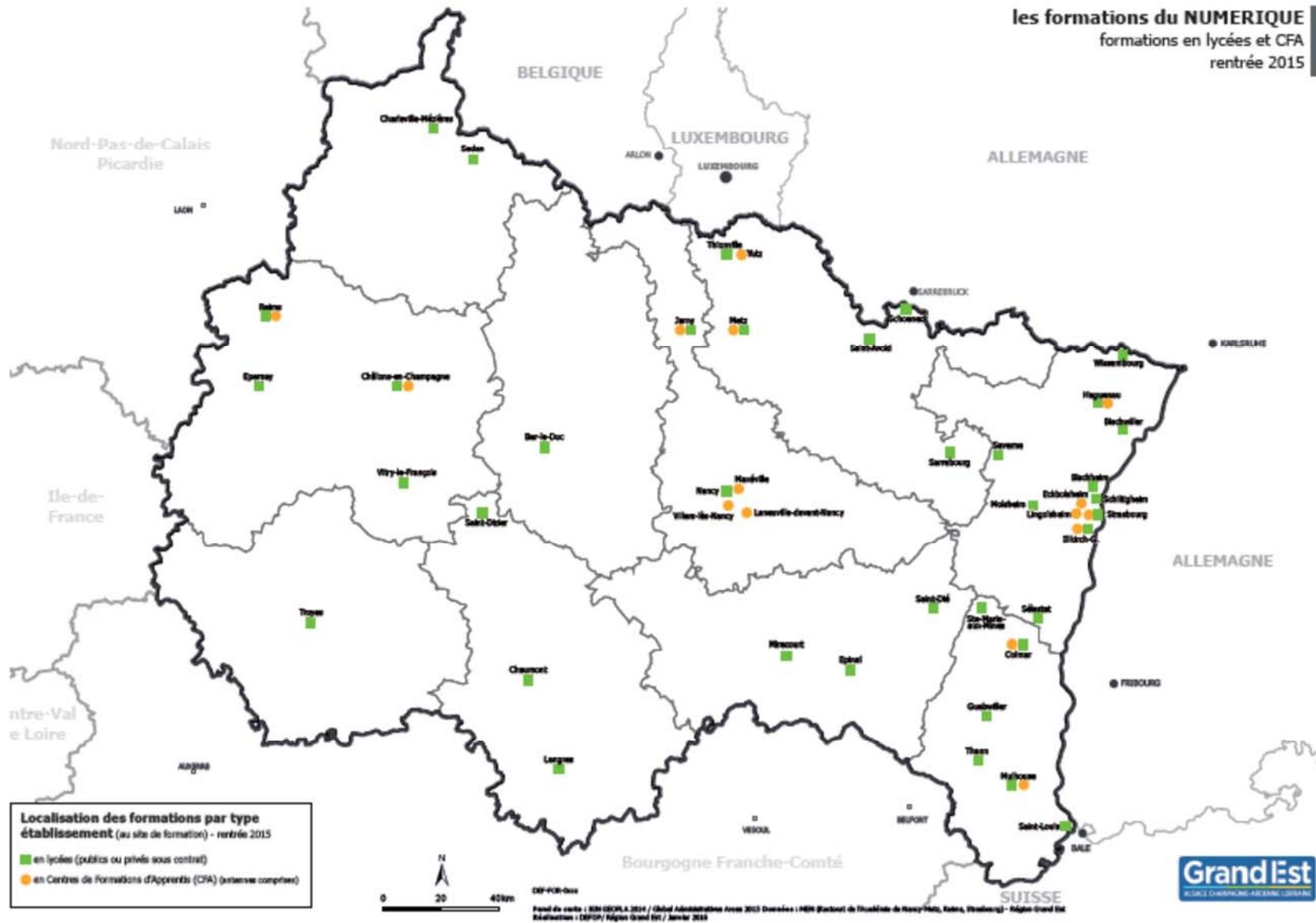
nive au	diplôme	group libellé de formation	type établi.	ense commune de formation	établissement - site de formation	année de formation									
						1 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	Total						
III	BTS	323	DESIGN GRAPHIQUE OPTION A COMMUNICATION ET MEDIAS IMPRIMES	Ly	■ Pu	Chaumont	LPO C.de Gaulle	19	13		32				
						Illkirch-G.	letp bâtiment edouard le corbusier	15	14		29				
						Metz	LEGT de la Communication	14	11		25				
		323	DESIGN GRAPHIQUE OPTION B COMMUNICATION ET MEDIAS NUMERIQUES	Ly	■ Pu	Chaumont	LPO C.de Gaulle	17	16		33				
						Illkirch-G.	letp bâtiment edouard le corbusier	14	12		26				
		320	SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS BTS 1ERE ANNEE	Ly	■ Pu	CFA	● Pri	Reims	CFA interprofessionnel de la Marne au LPO de la Salle de Reims	7	9		16		
						Charleville-M.	LGT Monge	34			34				
						Chaumont	LGT E. Bouchardon	33			33				
						Reims	LGT F. Roosevelt	36			36				
						Colmar	LEG C. See	33			33				
						Strasbourg	LETC R. Cassin	67			67				
						Nancy	LEGT F. Chopin	32			32				
						Bar-le-Duc	LEGT R. Poincaré	36			36				
						Metz	LEGT R. Schuman	34			34				
						CFA	● Pu	Metz	CFA du LEGT R. Schuman	17	12		29		
						320	SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS OPTION A SOLUTIONS D'INFRASTRUCTURE.	Ly	■ Pu	Charleville-M.	LGT Monge		14		14
										Chaumont	LGT E. Bouchardon		14		14
		Reims	LGT F. Roosevelt		18						18				
		Colmar	LEG C. See		13						13				
		Strasbourg	LETC R. Cassin		19						19				
		Nancy	LEGT F. Chopin		12						12				
		Bar-le-Duc	LEGT R. Poincaré		10						10				
		Metz	LEGT R. Schuman		15						15				
		320	SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS OPTION B SOLUTIONS LOGICIELLES ET APPLICATIONS METIERS	Ly	■ Pu					Charleville-M.	LGT Monge		17		17
										Chaumont	LGT E. Bouchardon		12		12
Reims	LGT F. Roosevelt						18		18						
Colmar	LEG C. See						17		17						
Strasbourg	LETC R. Cassin						27		27						
Nancy	LEGT F. Chopin						12		12						
Bar-le-Duc	LEGT R. Poincaré						16		16						
Metz	LEGT R. Schuman						19		19						
201	SYSTEMES NUMERIQUES OPTION A : INFORMATIQUE ET RESEAUX					Ly	■ Pu	Colmar	LEGTPi B. Pascal	19	15		34		
								Haguenau	LEGTPi Heinrich - Nessel	23	19		42		
		Mulhouse	LEGT L.Armand	15	12				27						
		Strasbourg	LEGTPi L. Couffignal	15	9				24						
		Nancy	LEGT Henri Lortiz	26	27				53						
		Jamy	LPO Jean Zay	14	13				27						
		Bar-le-Duc	LEGT R. Poincaré	23	24				47						
		Thionville	LPO La Briquerie	22	20				42						
		Schoeneck	LPO Condorcet	15	15				30						
		Epinal	LPO Pierre Mendès France	25	16				41						
		Troyes	LPO Les Lombards	26	15				41						
		Vitry-le-François	Lycée polyvalent François Ter	11	10				21						
		pri Nancy	LGT Charles de Foucauld	21	13				34						
		CFA	● Pu	Vitry-le-François	LPO FRANCOIS 1ER (CFA Ind C-A)			5	3		8				
		205	SYSTEMES NUMERIQUES OPT.B : ELECTRONIQUE ET COMMUNI.	Ly	■ Pu			Charleville-M.	LPO F.Bazin	22	13		35		
								Reims	LPO G.Brière	28	19		47		
								Nancy	LEGT Henri Lortiz	17	7		24		
								Jamy	LPO Jean Zay	13	9		22		
								Sarrebourg	LPO Mangin	16	13		29		
								Schoeneck	LPO Condorcet	15	14		29		

			Metz	LEGT de la Communication	21	22		43
Ly	Pri	Nancy	LT Pierre de Coubertin		23	13		36
CFA	Pu	Jarmy	CFA du LPo jean zay		2	7		9
	Pri	Eckbolsheim	CFAI Alsace centre d'Eckbolsheim		9	6		15
201	CFA	Pri	Reims	CFAI de Champagne-Ardenne	5	3		8
				BTS	839	677		1516
III	DUT							
	325		INFORMATION COMMUNICATION OPTION INFORMATION NUMERIQUE DANS LES ORGANISATIONS	CFA • Pu Illkirch-G.	UNISTRA IUT R. Schuman		3	3
	255		GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE GEII	CFA • Pu Mulhouse	UDS IUT Mulhouse	20	16	36
				Pri Laneuville-devant-N.	CFA Métiers de l'Eau et de l'Environnement	9		9
	320		METIERS DU MULTIMEDIA ET DE L'INTERNET	CFA • Pu Mulhouse	UDS IUT Mulhouse		6	6
	326		RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS	CFA • Pu Colmar	UHA IUT Colmar	11	13	24
				Pri Laneuville-devant-N.	CFA Métiers de l'Eau et de l'Environnement	14	13	27
	114		STATISTIQUES ET INFORMATION DECISIONNELLE	CFA • Pu Metz	CFA du LEGT R. Schuman		9	9
					DUT	54	60	114
	TITRE PRO							
	326		ANALYSTE DEVELOPPEUR	CFA • Pri Colmar	antenne de CFA CCI Centre Alsace Strasbourg	2		2
					CFA de l'institut de formation par alternance	14	13	27
	326		DEVELOPPEUR INTEGRATEUR DE SOLUTIONS INTRANET EXTRANET	CFA • Pri Colmar	antenne de CFA CCI Centre Alsace	14		14
	326		GESTIONNAIRE EN MAINTENANCE ET SUPPORT INFORMATIQUE	CFA • Pri Villers-lès-N.	CESI Régional	24	15	39
			TECHNICIEN SYSTEMES ET RESEAUX	CFA • Pri Villers-lès-N.	CESI Régional	20	7	27
					TITRE PRO	74	35	109
					TOTAL NIVEAU III	967	772	1 739

nive au	diplôme	groupe libellé de formation	type établ.	ense commune de formation	établ. - site de formation	année de formation			
						1 <sup>a</sup>	2 <sup>a</sup>	3 <sup>a</sup>	Total
II	LIC PRO								
	320	ACTIVITES ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION SPE DEVELOPPEUR WEB DES SYSTEMES D'INFORMATION ET MULTIMEDIA		Strasbourg	UNISTRA Faculté de Sciences de l'Education	6			6
	320	ACTIVITES ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION SPE REFERENCIEUR ET REDACTEUR WEB		Mulhouse	UDS IUT Mulhouse	11			11
	320	ACTIVITES ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION SPE WEBDESIGNER		Mulhouse	UDS IUT Mulhouse	4			4
	326	RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS SPE ADMINISTRATION ET SECURITE DES RESEAUX D'ENTREPRISES		Pu Colmar	UHA IUT Colmar	15			15
	326	LIC-PRO ADMINISTRATION SECURITE RESEAUX		Châlons-en-Ch.	antenne IUT DE Châlons (IUT de Reims)	9			9
	326	RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS SPE INTEGRATION DES SYSTEMES VOIX ET DONNEES POUR L'ENTREPRISE		Pri Châlons-en-Ch.	CFA interprofessionnel de la Mame (antenne IUT de Chalons)		6		6
				Pu Colmar	UHA IUT Colmar	8			8
	326	RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS SPE RESEAUX SANS FIL ET SECURITE		Pri Laneuville-devant-Nancy	CFA Métiers de l'Eau et de l'Environnement	8			8
	325	RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET BASES DE DONNEES SPE MEDIATION DE L'INFORMATION ET DU DOCUMENT DANS LES ENVIRONNEMENTS NUMERIQUES		Pu Illkirch-G.	UNISTRA IUT R. Schuman	10			10
	326	SYSTEMES INFORMATIQUES ET LOGICIELS SPE ADMINISTRATION DE RESEAUX ET SERVICES		Pu Strasbourg	unistra ufr mathematique et informatique	14			14
	327	SYSTEMES INFORMATIQUES ET LOGICIELS SPE CONCEPTEUR-DEVELOPPEUR EN ENVIRONNEMENT DISTRIBUE		Pu Illkirch G.	UNISTRA IUT R. Schuman	28			28
	328	SYSTEMES INFORMATIQUES ET LOGICIELS SPE METIERS DE L'ADMINISTRATION DES SYSTEMES ET DES RESEAUX		Pu Metz	CFA du LEGT R. Schuman	12			12
	329	SYSTEMES INFORMATIQUES ET LOGICIELS SPE METIERS DU GENIE LOGICIEL		Pu Metz	CFA du LEGT R. Schuman	10			10
	114	SYSTEMES INFORMATIQUES ET LOGICIELS : STATISTIQUE ET INFORMATIQUE		Pu Metz	CFA du LEGT R. Schuman	8			8
	323	TECHNIQUES ET ACTIVITES DE L'IMAGE ET DU SON SPE CREATION ET INTEGRATION NUMERIQUES		CFA • Pu Haguenau	UNISTRA IUT de Haguenau	21			21
					LIC PRO	164	6		170
	autres niv. II								
	326	CONCEPTEUR DEVELOPPEUR DES SYSTEMES D'INFORMATION		CFA • Pri Colmar	antenne de CFA CCI Centre Alsace	13			13
	326	CHEF DE PROJET EN INFORMATIQUE (CESI)		Pri Lingolsheim	antenne de CFA cesi grand est		5		5
	326	RESPONSABLE EN INGENIERIE RESEAUX (CESI)		Pri Villers-lès-N.	CESI Régional	14	8		22
					autres diplômes niveau II	27	13		40
					TOTAL NIVEAU II	191	19		210

nive au	diplôme	group libéré de formation	type établ. ense commune de formation	établi - site de formation	année de formation								
					1 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	Total					
I	INGENIEUR	326	INGENIEUR INFORMATIQUE DES SYSTEMES D'INFORMATIONS	CFA • Pri Reims	CFA de l'enseignement supérieur (CNAM de Champagne-Ardenne)	13			13				
		326	INGENIEUR DIPLOME DE L'ECOLE D'INGENIEURS DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS SPE INFORMATIQUE	Mulhouse	CFA de l'Association rég. du CNAM Alsace	20	20	16	56				
		326	INGENIEUR DIPLOME DE TELECOM NANCY DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE (ex-Esial)	Maxéville Yutz	CFA de l'Industrie 54 CFAI Moselle	11 5	11 5	13	35 10				
									INGENIEUR	49	36	29	114
	MASTER PRO	326	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE : INFORMATIQUE SPE GENIE INFORMATIQUE	CFA • Pu Metz	CFA du LEGT R. Schuman	6	13		19				
		326	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE : INFORMATIQUE SPE GESTION DE PROJETS INFORMATIQUES	Strasbourg	UNISTRA UFR Mathématique et Informatique		5		5				
		326	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE : INFORMATIQUE SPE INGENIERIE DES LOGICIELS ET DES CONNAISSANCES	Strasbourg	UNISTRA UFR Mathématique et Informatique	20	12		32				
		326	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE : INFORMATIQUE SPE MIAGE	Mulhouse	UHA UFR Sciences et Techniques	7	7		14				
		323	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE : INFORMATIQUE SPE INFORMATIQUE ET SCIENCES DE L'IMAGE	CFA • Pu Strasbourg	UNISTRA UFR Mathématique et Informatique		2		2				
		326	MASTER II INFORMATIQUE - ADMINISTRATION ET SECURITE DES RESEAUX	CFA • Pu Reims	CFA de l'enseignement supérieur (UFR Sciences exactes et naturelles)		5		5				
								MASTER PRO	33	44		77	
								TOTAL NIVEAU I	82	80	29	191	
TOTAL FORMATIONS DU NUMERIQUE					2 815	2 390	464	5 669					

**les formations du NUMERIQUE**  
formations en lycées et CFA  
rentrée 2015



## Annexe 3 : Le Plan d'actions 2018-2020 : définition des actions prioritaires pour les 3 années à venir

### Priorité 1 - Observer pour décider : diagnostics et prospective

Défis	Actions
→ 2018 : Lancement des actions suivantes :	
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordonner les travaux d'études et d'analyses statistiques au niveau régional</li> <li>• Partager l'ensemble des diagnostics régionaux et territoriaux pour identifier les besoins en compétences et consolider les données au niveau régional</li> <li>• Partager et transmettre les données entre les observatoires et les services statistiques des partenaires</li> <li>• Mettre en place une veille permanente sur les besoins en compétences, réalisée par la branche avec des réunions semestrielles</li> <li>• Élaborer un plan stratégique de développement des compétences numériques</li> </ul>
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier de manière précise les profils des demandeurs d'emploi sur le Grand Est</li> <li>• Poursuivre l'expérimentation des actions d'évaluation des compétences des demandeurs d'emploi en amont des recrutements et l'accompagnement d'aide au recrutement des jeunes diplômés sur le territoire régional</li> <li>• Travailler en collaboration avec la Région pour proposer aux demandeurs d'emploi une offre de formation modulaire complémentaire ou une période en entreprise dans le cadre d'une formation.</li> <li>• Rapprocher les demandeurs d'emploi formés des offres d'emploi des entreprises du secteur.</li> </ul>
→ 2019 : Poursuite des actions engagées en 2018	
→ Nouveaux chantiers :	
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'approche prospective des emplois et des compétences</li> <li>• Développer la connaissance réciproque du marché du travail au niveau transfrontalier</li> <li>• Réaliser un tableau de bord régional synthétique d'aide à la décision</li> <li>• Organiser un rendez-vous annuel sur l'emploi et les compétences avec les entreprises</li> </ul>
→ 2020 : Consolidation des actions engagées en 2018 et 2019	

## Priorité 2 : La promotion des métiers dans le secteur du numérique

Défis	Actions
→ 2018 : Lancement des actions suivantes :	
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recenser, articuler, mutualiser et rendre lisible les <b>ressources et les outils d'information sur les métiers existants ou à créer</b> (Fiches métiers, salons et forums, sites web...) pour les professionnels de l'orientation dans le cadre du portail régional de l'orientation ;</li> <li>Anticiper la planification des <b>manifestations</b> et les inscrire dans l'agenda de l'orientation pour que les publics ciblés puissent s'y inscrire de manière optimale ;</li> <li>Mener une expérimentation, souhaitée par la profession, d'une <b>plateforme régionale de diffusion de contenu sur la culture digitale et le codage</b> avec des modules de formation à distance</li> <li>Elaborer et imaginer des <b>parcours de découverte</b> dynamiques, innovants, ludiques et adaptés aux publics « jeunes » pour être plus convaincant et plus accessible en appliquant le principe « les jeunes parlent aux jeunes » afin de mieux les sensibiliser sur les réalités des métiers et des usages.</li> <li>Favoriser la mise en place de dispositifs permettant de faciliter <b>l'accueil des collégiens en classe de 3e</b> pour leur stage en entreprise (organisation, contenu ...)</li> </ul>
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>Constituer un <b>réseau d'interlocuteurs « entreprises »</b> sensibilisés et formés à la communication pour le public en orientation et pour les professionnels du SPRO ;</li> <li><b>Travailler avec les entreprises</b> du numérique Grand Est sur la valorisation des métiers du secteur et pour faciliter l'accès aux stages en entreprise pour les élèves (stages en alternance...)</li> <li><b>Recensement</b> par la profession des entreprises régionales du secteur numérique pouvant participer aux actions menées ;</li> <li><b>Mobiliser des entreprises</b> prêtes à accueillir des journées de présentation du secteur du numérique et des visites d'entreprises ou période d'immersion pour les professionnels de l'orientation;</li> <li><b>Évaluer</b> les actions auprès des entreprises et des publics cibles ;</li> </ul>
5	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer la connaissance et l'information <b>des professionnels de l'orientation, de la formation et de l'insertion</b> à travers des sensibilisations, des formations et des échanges sur les métiers et le secteur du numérique...</li> </ul>
→ 2019 : Poursuite des actions engagées en 2018	
→ Nouveaux chantiers :	
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer la mixité des métiers et la <b>parité Femmes – Hommes / Filles – Garçons</b></li> <li>Organiser un <b>événement annuel de promotion des métiers</b> sur le numérique sur le grand Est</li> </ul>
5	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer un appui et des outils de la profession aux <b>enseignants</b> dans les collèges, lycées et organismes de formation pour leur permettre une meilleure connaissance des cursus de formation et de participer à des découvertes des environnements professionnels du secteur ;</li> <li><b>Évaluer</b> les actions auprès des entreprises et les professionnels ciblés ;</li> </ul>
→ 2020 : Consolidation des actions engagées en 2018 et 2019	

### Priorité 3 : La formation professionnelle : un levier de compétitivité économique régionale et territoriale

Défis	Actions
→ 2018 : Lancement des actions suivantes :	
6	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser une <b>concertation annuelle</b> pilotée par la Région et associant la profession et la commission paritaire régionale emploi – formation de la branche, les autorités académiques, et la CCI <b>sur l'évolution de l'offre de formation initiale et continue</b> à partir des besoins en compétences identifiés dans le diagnostic régional ;</li> <li>Contribuer à l'identification des besoins en compétences et des <b>priorités d'aménagement</b> de l'offre de formation par voie et niveaux de formation ;</li> <li>Aligner les types de formation en <b>apprentissage</b> sur les besoins des territoires, augmenter leur nombre et <b>développer les formations au niveau I</b> ;</li> <li>Favoriser la mise en place <b>de formations pour les demandeurs d'emploi</b> pour combler le déficit de ressources humaines du secteur</li> <li><b>Optimiser</b> les moyens pour la formation initiale et continue en mobilisant l'ensemble des financeurs (plateaux techniques, appareil de formation, dispositifs de financement articulés...) et en favorisant le mixage des publics dès lors que la pertinence en aura été démontrée ;</li> <li><b>Renforcer l'acquisition de compétences transversales</b></li> <li>S'appuyer sur <b>les outils de communication</b> destinés aux entreprises pour valoriser les possibilités et avantages de la formation initiale en alternance</li> </ul>
7	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser et instruire les projets « <b>Grande École du Numérique</b> » lors de la demande de labellisation des organismes de formation, et suivre ces projets de manière qualitative (indicateurs de résultat à mettre en place ...)</li> <li>Expérimenter des <b>initiatives de formations innovantes au niveau pédagogique</b> avec des actions conjoncturelles sur tout le territoire à travers notamment le réseau des Grandes Écoles du Numérique ;</li> <li><b>Expérimenter l'adaptation des contenus des formations professionnelles continues</b> avec les organismes de formation en fonction des besoins identifiés par les entreprises ou la branche, notamment pour anticiper les besoins liés aux nouveaux métiers ou nouveaux usages ;</li> <li>Expérimenter la mise en œuvre de <b>Formations Complémentaires d'Initiatives Locales</b> avec les Rectorats pour compléter une formation initiale diplômante ;</li> </ul>
8	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre les efforts de <b>qualité dans l'alternance</b> dans le cadre des contrats en apprentissage et de professionnalisation et la qualité des périodes de formation en milieux professionnels sous statut scolaire ;</li> <li>Développer le réseau d'<b>entreprises formatrices</b> en les incitant à <b>former des tuteurs</b> pour encadrer les personnes en formation et accompagner les actions de transfert de compétences ;</li> <li>Développer le <b>parrainage des jeunes</b> par des entreprises du secteur</li> <li><b>Rendre visible</b> l'offre de formation professionnelle initiale et continue auprès des entreprises et des publics</li> <li>Étudier les possibilités de développement de <b>l'extranet du portail de Numeric'Emploi Grand Est</b> en complément des outils existants de la Région et de Pôle emploi (Athena, Kairos, site régional des offres et candidatures en apprentissage de la Région Grand Est...) ;</li> <li><b>Communiquer</b> aux entreprises les formations existantes et leurs calendriers</li> <li><b>Poursuivre l'information et le conseil</b> des entreprises par la branche sur les filières de formation adéquates face à leurs besoins en compétences ;</li> </ul>
9	<ul style="list-style-type: none"> <li>Articuler le Contrat d'Objectifs avec un possible <b>Accord de Développement des Emplois et des Compétences (ADEC)</b> de la DIRECCTE en partenariat avec le FAFIEC pour le secteur numérique ;</li> <li><b>Consolider</b> le parcours des salariés en Structures d'Insertion par l'Activité économique en facilitant leur mobilité vers le secteur marchand « classique »</li> <li><b>Expérimenter la sécurisation du parcours des indépendants</b> en les orientant vers une Coopérative d'Activités et d'Emploi expérimentale dédiée au secteur numérique afin de <b>conseiller sur les compétences</b> à acquérir par rapport aux attentes du marché régional et leur <b>proposer des formations adaptées</b></li> <li><b>Poursuivre la communication par la branche</b> sur les filières de formations continues régionales</li> </ul>

	et les dispositifs de financement mobilisables auprès des entreprises
10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer aux PME des <b>diagnostics</b> de maturité de leurs pratiques en matière de gestion des Ressources Humaines et de formation professionnelle ;</li> <li>• Informer les entreprises sur les actions destinées à mettre en place une <b>gestion optimisée des ressources humaines</b> afin de gérer les problèmes de personnel au quotidien, de se préparer aux évolutions futures, et d'adapter les compétences des salariés en vue d'anticiper les changements ;</li> <li>• Informer les entreprises sur l'utilisation du <b>référentiel des métiers</b> du secteur pour les aider à formaliser leur définition de postes</li> </ul>
→ 2019 : Poursuite des actions engagées en 2018	
→ Nouveaux chantiers :	
6	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et créer des <b>passerelles</b> du secteur industriel ou d'autres secteurs vers les métiers du numérique (ex : un ingénieur de l'industrie avec une formation informatique complémentaire) ou au sein du secteur du numérique et proposer des formations modulaires adaptées (blocs de compétences) à la situation des publics ;</li> <li>• Développer l'<b>apprentissage transfrontalier</b> pour favoriser notamment l'accueil des jeunes allemands dans une entreprise du territoire régional</li> </ul>
7	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mener une réflexion afin d'identifier l'opportunité de créer un <b>Campus des Métiers et des Qualifications</b> (identification du lieu de résidence et des partenaires potentiels) pour le secteur numérique sur le Grand Est avec un pôle de formation en synergie avec les politiques territoriales de développement économique ;</li> <li>• <b>Expérimenter des nouvelles modalités pédagogiques</b> (MOOC, SPOC, FOAD...) dans les formations régionales pour couvrir notamment les zones rurales avec un accompagnement adapté des personnes éloignées de l'emploi ;</li> <li>• Contribuer à <b>l'enseignement des nouvelles technologies et méthodologies</b> nécessaires aux entreprises du secteur dans les filières de formation existantes notamment en utilisant des outils et solutions pratiqués dans les entreprises et en faisant appel à des professionnels d'entreprises</li> </ul>
8	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les conditions d'<b>accueil des apprenants en alternance</b> dans l'entreprise <b>et valoriser le rôle des maîtres d'apprentissage</b> ;</li> <li>• Analyser les motifs de taux de rupture et mettre en œuvre les moyens pour <b>prévenir le décrochage et lutter contre les abandons en cours de formation y compris dans l'enseignement supérieur</b> ;</li> <li>• Encourager la <b>mobilité des apprentis notamment dans les régions transfrontalières</b> pour développer leurs expériences professionnelles (Erasmus +, échanges de classe de CFA au niveau international, échanges européens, apprentissage des langues étrangères, expérience multiculturelle)</li> </ul>
9	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre le développement et la promotion de la <b>VAE</b> auprès des salariés pour favoriser leur évolution professionnelle et pérenniser leurs emplois ;</li> <li>• Poursuivre les <b>actions de formation généraliste vis-à-vis des créateurs d'entreprise</b></li> </ul>
10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Schématiser</b> l'articulation des différents dispositifs d'aide à la gestion RH, au recrutement et à la formation professionnelle continue ciblant les TPE -PME ;</li> </ul>
→ 2020 Consolidation des actions engagées en 2018 et 2019	

# # OBJECTIF EMPLOI

**Personne à contacter :**

Direction de l'Éducation, de la Formation  
et de l'Orientation Professionnelles (DEFOP)  
Service des Politiques Contractuelles

**Chargé de projet COT Logiciels & Services Numériques**

Laurent DUEZ | 03 88 15 69 06  
Laurent.Duez@grandest.fr



**Maison de la Région** - 1 place Adrien Zeller  
BP 91006 - 67070 STRASBOURG Cedex  
Tél 03 88 15 68 67

**Maison de la Région** - 5 rue de Jéricho  
CS70441 - 51037 CHALONS-EN-CHAMPAGNE Cedex  
Tél 03 26 70 31 31

**Maison de la Région** - Place Gabriel Hocquard  
CS 81004 - 57036 METZ Cedex 01  
Tél 03 87 33 60 00

[www.grandest.fr](http://www.grandest.fr)